



SOMMAIRE

6 LES TEMPS FORTS

8 COMPRENDRE LA MÉTROPOLE

- 10 Le Conseil Métropolitain
- 14 Metz Métropole et son Projet Métropolitain
- 16 Les grands projets 2019
- 18 Le budget
- 20 Metz Métropole et les services supports
- 22 Metz Métropole au plus près des usagers
- 23 La participation citoyenne

24 **HABITER ET SE DÉPLACER**

- 26 Habitat et équilibre social
- 28 Mobilité / espaces publics
- 32 Urbanisme

34 **VALORISER ET PRÉSERVER**

- 36 Les déchets
- 38 Le grand cycle de l'eau
- 40 Énergie et transition énergétique
- 42 Nature et paysage

44 SORTIR ET DÉCOUVRIR

- Tourisme et tourisme d'affaires
- 48 Le Musée de La Cour d'Or
- 49 L'archéologie préventive
- 50 Le Conservatoire à Rayonnement Régiona
- 51 L'Opéra-Théâtre
- 52 Le mécénat

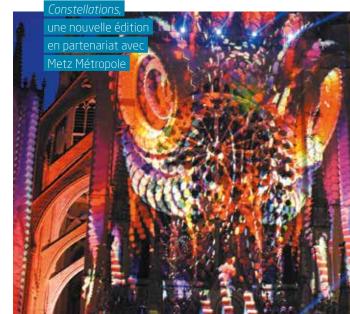
53 INNOVER ET ENTREPRENDRE

- La stratégie numérique
- Le développement économique, l'enseignement supérieur,
 - la recherche et l'innovation
- 58 L'aménagement du territoire
- 60 Le Plateau de Frescaty



















LES TEMPS FORTS

DU 17 AU 26 JANVIER

Dans le cadre de la semaine Franco-Allemande de la transition énergétique, L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays Messin, Metz Métropole et la Ville allemande de Worms ont mis en place un *escape game* au format inédit, intitulé « Dernière chance ».

29 JANVIER



Les 100 jours du Projet métropolitain sont lancés à l'occasion des premières assises, réunissant élus et acteurs du territoire tels que les associations, commerçants. Ce calendrier a pour objectif de mettre le territoire en mouvement autour d'initiatives en résonnance avec ce que la métropole souhaite pour son avenir.

31 IANVIER

Metz Métropole est choisie pour accueillir le G7 de l'environnement. Cet événement est une reconnaissance internationale venant confirmer la pertinence des choix stratégiques qui ont été définis par la métropole en matière de transition énergétique.

26 FÉVRIER

Au salon de l'Agriculture, Metz Métropole reçoit le prix du Programme Alimentaire Territorial, dans le cadre de l'appel à projet « Programme National Alimentaire ». Le PAT aura vocation à structurer la politique agricole et alimentaire du territoire sur la période 2019-2020 en définissant un cadre d'intervention au regard de multiples enjeux.

27 FÉVRIER

Comptant parmi les 24 collectivités retenues pour la mise en œuvre accélérée du « Plan Logement d'Abord et de lutte contre le sans abrisme » lancé par l'État, Metz Métropole réunit le premier comité de pilotage avec l'ensemble des acteurs engagés à ses côtés pour réformer l'accès au logement des personnes sans-domicile ou mal logés sur son territoire.

DU 3 AU 6 AVRII

Pour le 30° anniversaire de la mort de Bernard-Marie Koltès, l'opéra-théâtre de Metz Métropole présente une nouvelle production de la dernière pièce du dramaturge messin. *Roberto Zucco* retrace l'errance d'un tueur en série italien, avec l'acteur Hugo Becker dans le rôle titre.

5 AVRII

Le projet « French Tech East », porté par les écosystèmes lorrains et alsaciens reçoit le label « Capital French Tech ». Porté par LORnTECH, il a pour ambition de construire un écosystème régional visible à l'échelle nationale et internationale. BLIIDA sera le bâtiment totem chef de file de FRENCH TECH EAST.

11 AVRII

Metz Métropole inaugure la piste cyclable entre Magny et Marly. Depuis Marly, le centre-ville de Metz est désormais accessible à vélo en 1/2h, tandis que depuis Magny, c'est tout un réseau de chemins dans le sud messin (dont la voie verte aménagée sur le tracé de l'ancienne voie ferrée Metz/Château-Salins) qui devient accessible pour les promenades du week-end. Par ailleurs, le label « Territoire vélo » est étendu à l'ensemble du territoire.

12 AVRIL

La Carte des Balades Nature fait peau neuve! Véritable outil de découverte du territoire, cette carte est destinée à tous, marcheurs et cyclistes occasionnels ou randonneurs chevronnés. 20 itinéraires, tous balisés, mènent le promeneur des Côtes de Moselle au plateau lorrain en passant par la vallée de la Seille, les parcs urbains, les plus belles forêts et les champs bucoliques de la métropole.

29 AVRII

Metz Métropole inaugure aujourd'hui son espace testagricole ENVOLS (ETA), situé sur le Plateau de Frescaty. Ce dispositif permet d'ores et déjà l'accueil de 2 maraîchers à pied d'œuvre pour les premiers semis et le repiguage.

5 ET 6 MAI



Metz Métropole accueille le G7, des Ministres de l'Environnement, des Océans et de l'Energie à Metz Congrès - Robert Schuman. Un village éco-citoyen installé aux Jardins Jean-Marie Pelt et ouvert au public préfigure la manifestation le week-end précédent.

20 MAI

Metz Métropole s'engage avec la Région Grand Est dans une démarche partenariale avec les Grandes Écoles du Territoire en signant des partenariats avec l'ENIM, l'ENSAM, CentraleSupelec et l'ESITC.



22 MAI

L'exposition « Des offrandes pour les dieux ? Les dépôts d'objets métalliques à l'âge du Bronze en Sarre et Lorraine » propose au public de découvrir plus de 700 objets (parures, armes, cuirasses, éléments de harnachement, cônes rituels en or, etc.) provenant des collections du Musée de La Cour d'Or et 18 autres institutions pour présenter le cadre de vie de l'époque.

11 JUILLET

15 communes lancent leurs nouveaux sites web, réalisés grâce aux outils de Metz Métropole. L'objectif qui a motivé le projet est la co-construction de solutions numériques simples, pratiques et réactives afin d'être mieux connectées aux attentes des citoyens.

14 IUILLET

Pour célébrer son 10° anniversaire et faire rayonner les arts de rue sur le territoire, le festival Hop Hop Hop s'est invité dans les communes de Chesny, Pouilly, Coin-lès-Cuvry, Mécleuves, Noisseville et Marly.

21 SEPTEMBRE

Le Plateau de Frescaty est à l'honneur lors des Journées Européennes du Patrimoine. Une balade à vélo permet au public de découvrir le site, ses projets d'aménagement ainsi qu'une exposition éphémère *Graffiti & Street Art* « Fresk'Aty », proposée par l'association « Une Phase 2 Styles ».

16 OCTOBRE



Metz Métropole en collaboration avec l'École Supérieure d'Art de Lorraine et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est inaugure au Musée de La Cour d'Or l'exposition « Archéologie Imaginée, une rencontre entre artistes et chercheurs, entre photographie et archéologie ».

25 OCTOBRE

Metz Métropole signe une convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Moselle en faveur du développement agricole sur le territoire. Cette signature s'inscrit dans la continuité de leur adhésion conjointe au réseau national Terres en Villes de 2013 et aux collaborations de ces derniers mois.

14 NOVEMBRE



Metz Métropole, qui élabore actuellement son Plan paysage, propose dans ce cadre, une lecture de paysages des Côtes de Moselle à l'occasion d'une balade nocturne. L'outil « Plan Paysage » permet d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier du développement local.

3 DÉCEMBRE

Metz Métropole, la Ville de Metz et le Cerema ont présenté les premiers résultats de l'étude SESAME : Services EcoSystémiques rendus par les Arbres Modulés selon l'Essence. Un des objectifs est de relayer cette étude auprès des communes notamment pour les aider à mieux choisir l'essence des arbres à planter dans leurs espaces publics, lors de projets d'aménagement ou de réaménagement.

20 DÉCEMBRE

Metz Métropole se voit remettre les clés de la Maison de la Métropole, son futur siège situé dans le Quartier de l'Amphithéâtre, une des vitrines du dynamisme économique de la métropole. Cet emplacement permettra d'améliorer l'accueil des usagers, des partenaires et des élus, sur un lieu unique et identifié, tout en devenant propriétaire.



COMPRENDRE LA MÉTROPOLE



Au cœur d'une aire urbaine de 500 000 habitants



Deuxième année de fonctionnement pour la métropole qui densifie son action à l'aune de ses nombreuses compétences. Fruit d'un travail collaboratif entre les élus et l'ensemble des acteurs locaux, le Projet métropolitain mise sur toutes les potentialités du territoire et augure de défis passionnants.

De grands projets comme l'élaboration du nouveau Plan de déplacements urbains et la mise en œuvre d'une démarche d'innovation de l'action publique traversent l'année 2019. Une dynamique portée notamment par des outils numériques co-construits par la métropole et ses communes membres, au service de la qualité de vie des citoyens.

Les travaux du Conseil de Développement Durable (CODEV) de Metz Métropole, instance de participation citoyenne, donnent en outre toute sa place à la parole des habitants.

LE BUREAU

MÉTROPOLITAIN EN 2019









Amanvillers | Mme Frédérique Login (M. David Belli) | Ars-Laquenexy | M. Jean-François | Schmitt (M. Dominique Strebly) | Ars-sur-Moselle | M. Bruno Valdevit (Mme Evelyne Ackel)

Augny M. François Henrion (Mme Fanny Mehlem) Châtel-Saint-Germain M. Robert Marchal (Mme Chantal Pallez) Chesny M. Pascal HUBER (M. Pascal Malapert) Chieulles M. Jean-Louis Ballarini (Mme Nicole Sevestre) Coin-lès-Cuvry Mme Christiane Kunz (Mme Anne-Marie Guesdon) Coin-sur-Seille Mme Jocelyne Kolodziej (M. Jean-Marie Pêcheur) Cuvry M. François Carpentier (M. Dominique Chateau) Féy M. Joël Strozyna (Mme Nathalie Hesse) Gravelotte M. Michel Torloting (M. Patrick Victorion) Jury M. Stanislas Smiarowski (Mme Annick Quelier Bensadoun) Jussy M. Guy Berge (M. Daniel Dreuillaud) La Maxe M. Bertrand Duval (M. Thierry Pervet) Laquenexy M. Patrick Grivel (Mme Marceline Legrand) Le Ban-Saint-Martin M. Henri Hasser (Mme Antonella Fratta) Lessy M. Jean-François Losch (Mme Jocelyne Bastien) Longeville-lès-Metz M. Alain Chapelain (Mme Anna Kulichenski) Lorry-lès-Metz M. Jean-Yves Le Ber (Mme Ghislaine Foubet) Marieulles-Vezon M. Pierre Muel (M. Jacky Mery) Marly M. Thierry Hory, M. Michel Lissmann, Mme Odile Jacob-Varlet, M. Christian Nowicki Mécleuves M. Michel Tournaire (Mme Jessica Meliani). Metz M. Dominique Gros, M. Richard Lioger, Mme Isabelle Kaucic, M. Stéphane Martalie, Mme Marie-Anne Isler Beguin, M. Sébastien Koenig, Mme Agnès Migaud, M. Belkhir Belhaddad, Mme Danielle Bori, M. Thomas Scuderi, Mme Patricia Sallusti, M. Hacène Lekadir, M. Jean-Louis Lecocq, Mme Béatrice Agamennone, Mme Margaud Antoine-Fabry, Mme Nathalie De Oliveira, M. Jacques Tron, M. Thierry Jean, M. Jérémy Aldrin, Mme Caroline Audouy, M. Philippe Casin, Mme Nathalie Colin-Oesterle, M. Thierry Gourlot, Mme Françoise Grolet, M. Julien Husson, M. Emmanuel Lebeau, Mme Martine Nicolas, Mme Christine Singer, M. Patrick Thil, Mme Bérangère Thomas, M. Yves Wendling, Mme Marie-Jo Zimmermann, Mme Christine Aguasca, M. Guy Cambianica, M. René Darbois, M. Bernard Heulluy, Mme Anne Hommel, M. Gilbert Krausener, Mme Marylin Molinet, Mme Catherine Mergen-Morel, M. Raphaël Pitti, M. Pierre Gandar, Mme Myriam Sagrafena, M. William Schuman, Mme Nadia Seghir, M. Doan Tran, Mme Francoise Ferraro, Mme Hanifa Guermiti, Mme Selima Saadi Mey M. Patrice Bourcet (Mme Sylvie Roux) Montigny-lès-Metz M. Jean-Luc Bohl, M. Lucien Vetsch, Mme Edith Feneon, M. Bernard Eckstein, Mme Monique Sary, Mme Marie-Françoise Mathieu, M. Michel Beguinot, M. Aymeric Perraud, Mme Yolande Von Hof Moulins-lès-Metz M. Jean Bauchez, Mme Claudie Fuzewski Noisseville Mme Huguette Fouligny (M. Guy Rollin) Nouilly M. Jean-Louis Michelot (M. Jean-Louis Jerome) Peltre M. Walter Kurtzmann (Mme Viviane Toussaint) Plappeville M. Daniel Defaux (Mme Isabelle Stutzmann) Pouilly Mme Marilyne Webert (M. Marcel Stemart) Pournoy-la-Chétive Mme Martine Michel (Mme Sylvie Maurice) Rozérieulles M. Roger Peultier (Mme Nathalie Gless) Sainte-Ruffine M. Daniel Baudoüin (Mme Sylvie Hahn) Saint-Julien-lès-Metz M. Fabrice Herde (Mme Claudine Meunier) Saint-Privat-la-Montagne M. Jean-Claude Walter (Mme Anne-Elisabeth Doutre) Saulny Mme Arlette Mathias (M. Maurice Hochstrasser) Scy-Chazelles M. Frédéric Navrot (Mme Catherine Bassot) Vantoux M. Bertrand Brigaudeau (Mme Françoise Jan) Vany Mme Claude Lang (Mme Clarisse Buhler) Vaux M. Roland Simon (Mme Josyane Leclaire) Vernéville Mme Mireille Maury (Mme Sophie Monardo). Wojppy M. François Grosdidier, M. Jean-Marc Rosier, M. Alain Pierret, Mme Fatiha Adda, Mme Isabella De Simone.

METZ MÉTROPOLE

ET SON PROJET MÉTROPOLITAIN



ADOPTION DU PROJET MÉTROPOLITAIN

Le statut de métropole est synonyme d'un rayonnement nouveau, d'une plus grande visibilité et de plus grandes responsabilités pour la collectivité. Adopté en février 2019, le Projet métropolitain est la feuille de route de cette nouvelle métropole : il fixe le cap et rassemble les énergies autour d'une ambition commune renouvelée.

Le Projet métropolitain met en mouvement tout un territoire. Co-construit avec tous ceux qui agissent pour faire progresser la métropole, il fait éclore de nouveaux projets et plus encore, il fédère, met en cohérence et amplifie les initiatives locales. Metz Métropole est également mobilisée en interne pour décliner l'action métropolitaine au cœur des 10 chantiers du Projet métropolitain, afin de s'assurer de la cohérence et de la pertinence des projets.

JANVIER 2019 : LES ASSISES MÉTROPOLITAINES

La stratégie métropolitaine est présentée aux élus des 44 communes de la métropole ainsi qu'à l'ensemble des acteurs du territoire lors des premières Assises métropolitaines qui ont lieu le 29 janvier 2019 à Marly.

Déclinaison des 10 chantiers identifiés dans le socle métropolitain, la stratégie métropolitaine définit un positionnement de la métropole qui vise à défendre l'intérêt de ses habitants, de ses usagers et de ses forces économiques et sociales. Elle souligne les dynamiques qu'ils souhaitent conforter ou déployer pour atteindre ses ambitions.





LES 100 JOURS DU PROJET MÉTROPOLITAIN

Du 29 janvier au 9 mai, Metz Métropole met en lumière 73 actions sur le territoire qui viennent illustrer ou démultiplier son Projet métropolitain. Les 100 jours du Projet métropolitain sont emblématiques de la capacité à agir des acteurs de la métropole : 100 jours pour mettre leurs actions en synergie, montrer qu'elles participent d'un même élan et inspirer de nouvelles démarches!

La métropole des liaisons européennes AMÉNAGEMENT DE LA ZAC POINTE SUD PLATEAU DE FRESCATY

L'aménagement de cette ZAC à vocation économique permettra de répondre à un enjeu essentiel pour la métropole : retrouver les emplois perdus suite au départ des militaires. L'implantation d'une plateforme logistique sur son territoire donnera à la métropole l'occasion de s'engager dans une démarche de concertation avec l'ensemble du secteur, pour renforcer la logistique d'aujourd'hui et préparer celle de demain.

La métropole de l'écologie urbaine et humaine LIAISON VERTE ENTRE MARLY ET METZ-MAGNY

L'ouverture officielle de la nouvelle voie verte entre Marly et Magny facilitera les déplacements en modes doux entre ces deux communes.

La métropole art&tech REMISE DU DOSSIER DE CANDIDATURE UNESCO - DOMAINE MUSICAL

Seules 30 villes dans le monde peuvent afficher cette reconnaissance de leur excellence dans le domaine musical, grâce notamment aux équipements métropolitains que sont le Conservatoire à Rayonnement Régional et l'Opéra-Théâtre : un gage de visibilité dans le monde de la musique.

CONTRAT DE PARTENARIAT MÉTROPOLE/VILLE/RÉGION

Un contrat de partenariat entre la Région Grand Est, la ville de Metz et Metz Métropole est signé pour la période 2019-2021. Il recense les chantiers et actions sur lesquelles les trois collectivités souhaitent réunir leurs énergies. Au nombre de soixante-cinq, ils se répartissent dans quatre domaines : l'excellence (développement des compétences et emplois dans des domaines de pointe), l'accessibilité et la mobilité, l'attractivité et le rayonnement, la transition écologique et solidaire. Ce contrat doit conforter la dimension métropolitaine du territoire et contribuer au rayonnement du Grand Est. Il portera sur un total de 400 millions d'euros sur l'ensemble du contrat.



LES GRANDS PROJETS 2019



INNOVATION PUBLIQUE AVEC LA TRANSFO

Pendant 15 mois, une quinzaine d'agents volontaires suit une formation intitulée La Transfo, accompagnés par la 27^{ème} Région, une association soutenue par l'État et engagée dans l'innovation publique. L'objectif est de répondre aux problématiques rencontrées par la métropole par une approche « usager » inédite, rendue possible grâce à l'acquisition de nouveaux outils, l'organisation d'ateliers d'intelligence collective et de prototypage, etc. permettant d'interroger les pratiques professionnelles individuelles comme collectives.

Un laboratoire d'innovation interne, le M'LAB, a été imaginé pour pérenniser et diffuser ces nouvelles approches auprès d'un maximum d'agents à l'issue de la formation.

MOBILITÉS, OBJECTIF 2030

Mené en concertation avec l'ensemble des communes de la métropole, le nouveau Plan de Déplacements Urbains (PDU) détermine les principes d'organisation du transport des personnes et des marchandises pour la période 2020/2030. Il se nourrit de nombreuses études menées par l'Aguram et par des bureaux spécialisés.

Le diagnostic laisse par exemple apparaître des inégalités dans la desserte de certains secteurs, ce qui impose notamment de repenser la mobilité de périphérie à périphérie. La voiture prévaut toujours pour les trajets courts, alors que le vélo peine à prendre de l'ampleur. Les nombreux déplacements entre la métropole et les autres territoires du SCoTAM restent eux aussi à travailler.

Face à ces constats, le PDU se donne pour objectifs de réduire les trajets en voiture individuelle en deçà de 50 %, d'augmenter d'un tiers les transports en commun, de multiplier par trois la pratique du vélo, de conforter la marche et de parvenir à 130 voyages annuels par habitant sur le réseau de transports collectifs urbains.







METZ MÉTROPOLE TERRE D'ACCUEIL DU G7 DE L'ENVIRONNEMENT

Metz Métropole accueille le G7 des ministres de l'environnement, des Océans et de l'Énergie les 5 et 6 mai 2019 à Metz Congrès Robert-Schuman. Elle a été choisie par le Ministre de la Transition Écologique et Solidaire au regard de son engagement de longue date dans la transition écologique et de son caractère d'exemple en matière d'actions environnementales. Cet événement international s'accompagne d'un programme festif pour les habitants avec un village écocitoyen installé aux jardins Jean-Marie Pelt les 3 et 4 mai, proposant rencontres avec des organisations européennes, conférences et expositions... ou encore l'organisation de G7 tours pour découvrir ou redécouvrir les hauts lieux et les acteurs de l'écologie urbaine sur le territoire, à pied, à vélo ou en Mettis.

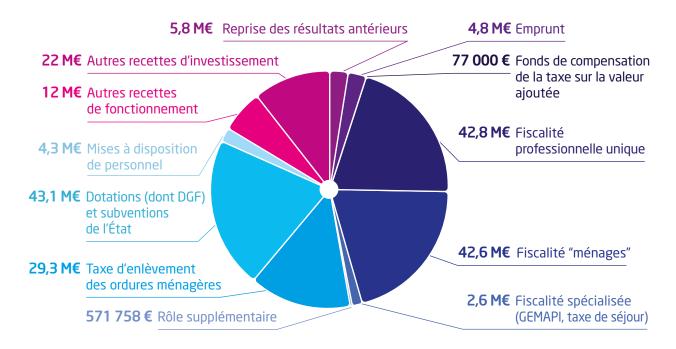
METZ MÉTROPOLE PROPRIÉTAIRE DE SA MAISON

Metz Métropole était engagée depuis 2015 dans la recherche d'un nouveau siège afin de regrouper ses directions et d'améliorer l'accueil du public grâce à un lieu unique. En mars 2018, elle signait le Contrat de Vente en l'État Futur d'Achèvement (VEFA) du programme Centralia, qui accueille la Maison de la métropole, et la première pierre est posée officiellement le 25 octobre de la même année. Près d'un an plus tard, le 20 décembre 2019, Metz Métropole devient officiellement propriétaire de la Maison de la métropole. Après 14 mois de travaux, Demathieu-Bard Immobilier livre en effet les 9 878 m² du bâtiment dessiné par l'architecte irlandais John D'Eath. Cette date marque également le début des travaux d'aménagement de l'intérieur du bâtiment, en vue d'un déménagement prévu à l'automne 2020. Toutes les directions sont mobilisées autour de ce projet pour en permettre la meilleure appropriation possible par les agents et envisager leur vie future sur le site (stationnement, usage des véhicules de service, etc.).

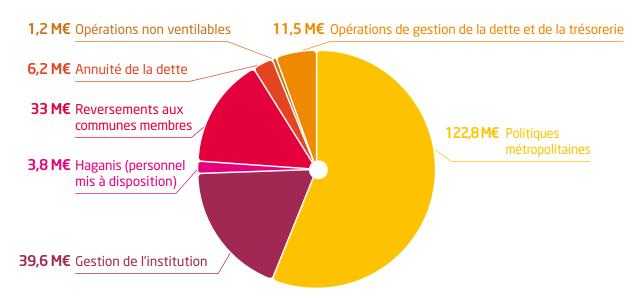
LE BUDGET

DE METZ MÉTROPOLE EN 2019

RECETTES RÉELLES (BUDGET PRINCIPAL) : 209,9 M€

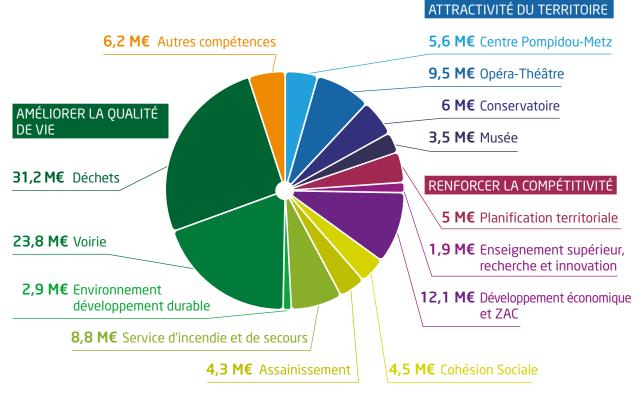


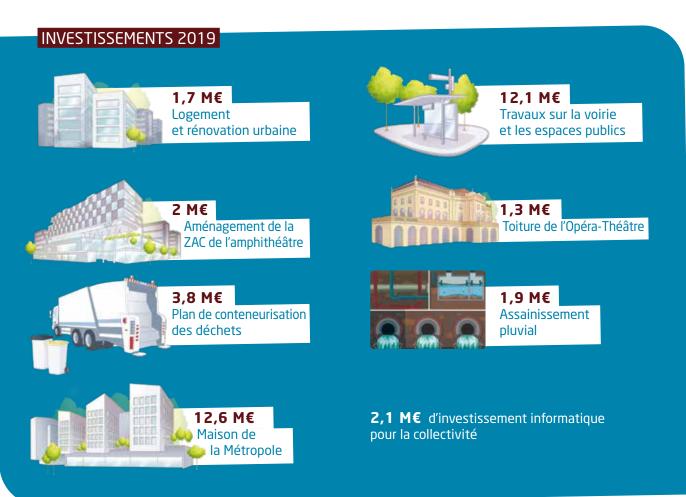
DÉPENSES RÉELLES (BUDGET PRINCIPAL) : 218,1 M€



	Recettes réelles en M€	Dépenses réelles en M€
Transports publics	67,6	67,09
Déchèteries	4,36	4,3
Archéologie préventive	1,51	1,7
Eau potable	0,02	2,7
Zones en régie	10,63	6,4

DÉTAIL DES POLITIQUES MÉTROPOLITAINES EN M€ :





METZ MÉTROPOLE LES SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2019, Metz Métropole comptait 1 112 agents permanents

- > 939 d'entre eux sont des fonctionnaires (titulaires et stagiaires).
- > Parmi les fonctionnaires, 59 % relèvent de la filière technique, 26 % de la filière administrative, 14 % de la filière culturelle et 1 % de la filière animation.
- > Les 1 112 emplois permanents de Metz Métropole (titulaires et contractuels) se répartissent à 25 % en catégorie A, à 24,1 % en catégorie B et 50,9 % en catégorie C.
- > Le taux de féminisation des emplois permanents (titulaires et contractuels) à Metz Métropole est de 38 %.
- > Le taux d'emploi légal 2019 est de 6,51 % (taux qui prend en compte les travailleurs handicapés déclarés ainsi que les dépenses donnant lieu à des dépenses déductibles).

Mise en place du prélèvement à la source

Outre la mise en place de Chronotime, nouveau logiciel de gestion du temps, l'année 2019 marque l'entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu. Pour ce faire, une déclaration spécifique est déposée tous les mois, la déclaration PASRAU, qui sert de déclaration de la collecte nominative du prélèvement à la source, d'outil pour son reversement à l'administration fiscale et permet l'envoi par la DGFIP des taux de prélèvement à la source.

PLAN D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'EMPLOI À LA DIRECTION DU CYCLE DES DÉCHETS

Plusieurs réunions de travail ont lieu au cours de l'année 2019 pour créer un nouveau plan d'amélioration des conditions d'emploi des agents recrutés par voie contractuelle au sein de la Direction du Cycle des Déchets, le plan précédent étant arrivé à échéance.

Ce nouveau plan présenté au comité technique du 19 novembre 2019 permet de sécuriser les conditions d'emploi de ces agents et offre des opportunités de parcours professionnels au sein même de la Direction. Parmi les mesures sont prévus des recrutements en qualité de fonctionnaire et la possibilité de suivre des formations afin d'accéder à de nouvelles fonctions.

CHIFFRES-CLÉ ASSEMBLÉE

- > 389 délibérations votées en 2019, soit :
 - 100 délibérations pour le Conseil métropolitain,
 - 289 délibérations pour le Bureau)
- > 7 réunions du Conseil métropolitain
- > 12 réunions du Bureau Délibérant





DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

En 2019 la plateforme technique de services en ligne (PUBLIK), partageable par Metz Métropole et ses 44 communes, monte considérablement en charge tandis que l'accompagnement à la transformation du paysage web de la métropole se poursuit.

Quelques chiffres (incluant Metz Métropole et Ville de Metz) :

- > environ 3 500 objets connectés au réseau data,
- > 4 000 lignes téléphoniques,
- > 2 100 ordinateurs gérés,
- > 10 000 interventions par an gérées par le service SOS utilisateurs,
- > 70 sites distants reliés en fibre optique.



METZ MÉTROPOLE AU PLUS PRÈS DES USAGERS ET DES COMMUNES



DES OUTILS NUMÉRIQUES POUR FAIRE MÉTROPOLE ENSEMBLE

Le 11 juillet 2019 sont mis en ligne les sites web de 15 communes pilotes. Si chacune conserve son autonomie éditoriale, le générateur utilisé permet de soigner la fluidité des parcours d'un site à l'autre grâce à une similitude graphique -déclinée autour de la marque de territoire- et permet une navigation transparente pour le citoyen. Ils sont complétés par la plateforme Connect Me qui offre des services en ligne aux habitants ainsi qu'un catalogue de services aux communes permettant de solliciter les services de Metz Métropole via des formulaires simples.

FACILITER L'EXERCICE DU MANDAT D'ÉLU MÉTROPOLITAIN

Après avoir élaboré la charte de la gouvernance de Metz Métropole, le comité de pilotage de la relation aux communes et aux citoyens s'est attelé à une réflexion sur les documents et outils à créer pour faciliter l'exercice du mandat d'élu métropolitain. Ils permettront aux futurs nouveaux élus de s'approprier la gouvernance, les compétences, le fonctionnement des services et les grands dossiers de la métropole. Une mallette d'accueil, un portail web d'information, des parcours de formation et des journées d'intégration sont ainsi préparés pour 2020.

FORMATION À LA MÉTROPOLE : BILAN

En 2019, 217 élus et agents municipaux issus de 34 communes sont formés à la métropole. L'objectif est de mieux connaître la collectivité, son fonctionnement interne, ses actions au quotidien d'une part, et faciliter l'orientation et la réponse à l'usager par l'acquisition d'un socle de connaissances de base d'autre part. Inscrite dans le programme Qualité de la Relation aux Communes et aux Usagers, la démarche affiche un excellent taux de satisfaction.



EN BREF

Formation à l'accueil

Une quarantaine d'agents sont formés aux techniques d'accueil en 2019, une démarche qui devra sa poursuivre en 2020.

Nouvel accueil téléphonique

Metz Métropole lance une réflexion pour repenser la téléphonie en vue de l'emménagement à la Maison de la Métropole.

Maison de la Métropole

Afin de favoriser l'appropriation des futurs locaux de la métropole par les agents, des groupes de travail dédiés aux questions comme la gestion du bâtiment sont formés, et des temps d'échanges avec les équipes en charge de l'aménagement sont organisés. Le futur espace de convivialité fait également l'objet de toutes les attentions avec une grande enquête auprès des agents pour envisager ses usages, son aménagement ou encore son mobilier.

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Le Conseil de développement durable de Metz Métropole (Codev) célèbre ses 10 ans de fonctionnement. L'instance de participation citoyenne conduit une démarche de réflexion sur des sujets déterminants pour l'avenir du territoire et renforce son dialogue avec les jeunes.



PARTAGE D'IDÉES AU CŒUR DES 100 JOURS

« Comprendre ensemble pour construire demain »: c'est la devise du Codev qui, pour son 10° anniversaire et à l'occasion des 100 jours du projet métropolitain, invite le public à échanger sur de grands sujets d'actualité lors de deux conférences-débats. Le 8 mars, un chercheur en sciences sociales incite à repenser les dynamiques territoriales autour de la question clé des inégalités entre métropoles et territoires ruraux. Puis le 15 avril, le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes du Pays-Haut Val d'Alzette et le responsable de l'attractivité numérique à Metz Métropole animent les débats autour du concept de villes intelligentes et durables.

IMPLIQUER LES ÉTUDIANTS DANS L'AVENIR DU TERRITOIRE

Le Codev sollicite les étudiants de l'Université de Lorraine sur les questions de transitions écologique, alimentaire et énergétique. Deux promotions de Master 2 respectivement implantées à Metz et à Nancy - Intelligence Territoriale et Innovation Urbaine pour les Villes et Territoires en Transition - travaillent sur leur vision de la métropole en 2050. Le 15 janvier, les étudiants restituent leurs travaux devant le bureau du Codev. L'occasion d'échanges enrichissants pour tous.

RECUEILLIR ET DIFFUSER LA PAROLE DES JEUNES

Devant le constat d'absence des jeunes lors du grand débat national, le Codev s'attèle à un projet global d'écoute et de prise en compte de l'expression de la nouvelle génération. Des collaborations avec les organismes qui œuvrent auprès des 15 – 30 ans s'instaurent, et un premier débat est organisé au printemps 2019, en concertation avec des associations d'éducation populaire et la mission locale du pays messin. Une quinzaine de jeunes s'y expriment sur les questions de mobilité, d'emploi et d'environnement. Une rencontre a ensuite lieu le 4 juillet avec 10 structures pour co-construire les modalités d'un partenariat à plus long terme, qui s'appuie sur les nombreuses initiatives existantes en direction de cette tranche d'âge.





HABITER ET SE DÉPLACER



Si la métropole s'engage de manière affirmée sur l'habitat et les transports, c'est qu'elle mesure bien l'enjeu de ces missions sur la qualité de vie des habitants et sur l'attractivité du territoire.

Le nouveau Programme local de l'habitat (PLH) met de nombreux partenaires autour de la table pour développer et diversifier l'offre de logement sur la métropole.

Le Contrat de ville arrive quant à lui à mi-parcours, l'occasion d'effectuer un bilan pour mieux poursuivre son action.

Côté mobilité, la question des aménagements cyclables est posée à travers un schéma directeur dédié et le parc de véhicules du réseau de transport métropolitain s'élargit. La compétence voirie de la métropole embrasse de nombreux chantiers qui visent une amélioration sensible des espaces publics pour tous ses usagers.

La mise en œuvre du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) permet d'étayer une stratégie d'aménagement sur l'ensemble du territoire, en adéquation avec ses 44 communes.

HABITAT ET ÉQUILIBRE SOCIAL

La montée en puissance de la politique métropolitaine de l'habitat se caractérise par le déploiement d'une stratégie de diversification de l'offre résidentielle, et vise l'équilibre entre la construction neuve et la réhabilitation du parc ancien. La métropole s'engage également aux côtés des acteurs locaux sur le logement accompagné.



LE LOGEMENT COMME CONDITION PREMIÈRE À LA RÉINSERTION

Metz Métropole fait partie des 24 collectivités françaises lauréates de l'appel à projet d'État Plan Logement d'Abord, dont l'objectif est de diminuer significativement le nombre de personnes sans domicile fixe. Ce plan entre en phase expérimentale pour deux années, au cours desquelles Metz Métropole finance l'accompagnement pour la réinsertion, l'accès et le maintien dans les logements pour une enveloppe totale de 351 000 euros. Les actions programmées concernent en premier lieu l'accroissement de la production de logements abordables et adaptés. La métropole s'engage par

ailleurs à prévenir la rupture dans les parcours résidentiels des publics sortant de l'hôpital psychiatrique, de prison et de l'Aide Sociale à l'Enfance. Les grands marginaux bénéficient eux d'un dispositif inédit, baptisé D'Abord Toit et piloté par l'Association d'Information et d'Entraide Mosellane (AIEM). Mis en œuvre en juillet, D'Abord Toit présente l'originalité de s'appuyer sur un accompagnement pluridisciplinaire ainsi que sur la pairaidance (implication de personnes elles-mêmes issues de parcours difficiles).



TROISIÈME PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Après deux années consécutives de modifications et un prolongement de son deuxième PLH, Metz Métropole consacre l'année 2019 à l'élaboration du troisième, qui couvrira la période 2020-2025. Pour cela, la métropole fédère les communes et tous les acteurs de l'habitat afin d'en dessiner les contours et d'en définir les objectifs, comme répondre plus largement encore aux problématiques telles que le logement des jeunes et des personnes âgées ou handicapées, ou encore faciliter l'accession à la propriété pour tous. Il sera approuvé début 2020.

POLITIQUE DE LA VILLE : BILAN DU CONTRAT À MI-PARCOURS

2019 sonne l'heure du bilan à mi-parcours du Contrat de Ville, conformément à la loi Lamy. Toutes les instances signataires sont mobilisées dans la démarche d'évaluation : État, collectivités territoriales, associations et Conseils Citoyens, qui représentent les habitants. Les objectifs de ce bilan reposent essentiellement sur le partage et le débat - quelles actions pour quels résultats, retours d'expériences du terrain - afin de réorienter l'action publique, trouver des pistes d'amélioration et se remobiliser.

Compte-tenu des problématiques locales, l'évaluation porte sur des questions clés liées au développement économique, au pilotage intercommunal du dispositif et à la prise en compte de la parole des habitants. De nouvelles actions sont élaborées à partir des différents constats. Le Contrat de Ville est prolongé jusqu'en 2022.



EN BREF

Aider les salariés à se loger

La Convention cadre signée pour trois ans avec le Comité Régional Action Logement Grand Est facilite l'accès au logement des salariés. Metz Métropole et Action Logement conviennent, en accord avec les orientations du PLH, de contribuer au développement d'une offre de logements qui renforce la mixité sociale, facilite le parcours résidentiel des salariés, et participe à la rénovation du parc privé.

OPHLM : l'outil habitat de la métropole

L'Office Public d'HLM de Metz Métropole est né le 24 février de la fusion de Metz Habitat Territoire (MHT) et de l'OPHLM de Montignylès-Metz dans le contexte de la loi Élan⁷. L'OPHLM programme la remise à niveau de ses logements, la construction neuve ainsi que des opérations de démolition et de réhabilitation en quartiers prioritaires, en concertation avec la Ville de Metz et sous l'égide de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine).

¹Loi Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ÉLAN) du 23 novembre 2018.

MOBILITÉ ESPACES PUBLICS

Adapter son offre de transport, offrir sécurité et confort aussi bien aux piétons qu'aux cyclistes et aux automobilistes, tels sont les enjeux quotidiens d'une métropole qui pense également son avenir.



METZ URBAN MOBILITY 2030

Définir un projet urbain autour de la gare de Metz à l'horizon 2030 : voilà l'ambition de Metz Métropole lorsqu'elle lance la démarche Metz Urban Mobility, en partenariat avec la Ville de Metz et la Région Grand Est. L'objectif est d'aboutir à une recommandation pour fin 2021.

UNE RÉPONSE À L'ÉVOLUTION DU OUARTIER

À l'ère du déplacement intermodal, redessiner le visage du quartier Gare permettrait d'en faciliter la compréhension par les usagers. En effet, les aménagements urbains qui se sont succédé pour s'ouvrir au quartier de l'Amphithéâtre en mutation sont parfois compliqués à pratiquer; d'autant que les amateurs de shopping, touristes d'affaire ou encore habitants qui s'y croisent en nombre croissant ont des attentes et des pratiques de déplacements différentes.



L'USAGER AU CŒUR DE L'ÉTUDE

Si les trois collectivités associeront la SNCF, les TAMM, la SAREMM, ou encore l'AGURAM au cours de l'étude, la concertation/association des usagers et des habitants en sera le fil rouge. L'analyse, la compréhension des besoins et des problématiques auxquelles ils sont confrontés s'avèrent effectivement essentielles. Dans cet esprit, la démarche pourra inclure la co-construction d'idées ou de solutions avec les usagers, mais aussi la mise en application de prototypes en phase test.

UNE ÉTUDE QUI SE VEUT TRANSVERSALE

L'étude s'articulera autour des quatre axes ci-

- > Comment faire de ce secteur une vitrine de la smart city, tant au niveau de la culture, du numérique, des mobilités ou encore de la transition énergétique?
- > Quelles fonctions pour ce quartier ? Quels services pour en faire un lieu de vie ?
- > Comment repenser l'espace pour améliorer la fluidité des liaisons avec les équipements (scolaires, loisirs...) et les lieux d'activité (bureaux, commerces) ?
- > Quelle offre de mobilité globale ?



UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE EN PROJET

Compétente depuis le 1er janvier 2018, Metz Métropole élabore depuis lors un Schéma Directeur Cyclable ambitieux puisqu'il vise un objectif de 180 km d'aménagements -existants ou à créerpour mailler l'ensemble du territoire. Ce schéma répond à une volonté de la métropole de promouvoir le vélo comme l'un des modes de déplacement les plus écologiques, bénéfique pour la santé mais également accessible économiquement. Il sera présenté au vote en 2020.

ACHÈVEMENT DE LA VÉLOROUTE V50, TRONÇON JUSSY-VAUX

Après la période estivale, la métropole rénove le dernier tronçon de la véloroute V50 L'Échappée bleue, autrefois appelée Charles le Téméraire. Ce tronçon, qui traverse les bans communaux de Jussy et de Vaux, dessert des cabanons de pêcheurs le long de la Moselle. La cohabitation entre piétons, cyclistes et usagés motorisés y est travaillée en concertation avec l'association Vélo Mobilités Actives Grand Est et des associations de pêche locales. Les travaux intègrent des dispositifs de modération de vitesse combinés à une signalétique adaptée.

1.6 km de linéaire. Coût des travaux : 300 000 €

CRÉATION D'UNE VOIE VERTE SUR L'AVENUE HENRI II

Rejoindre le réseau cyclable menant au centre-ville de Metz depuis la Mairie du Ban-Saint-Martin est désormais possible en toute sécurité grâce à l'aménagement de cette nouvelle voie verte. Parallèle à un axe routier qui voit passer plus de 10 000 véhicules par jour, elle permet un trajet rapide dans un environnement paysager préservé, à l'ombre des marronniers qui bordent l'avenue. Les travaux se poursuivront en 2020 avec l'installation d'éclairages facilitant les trajets nocturnes.

1.1 km de linéaire. Coût des travaux : 365 000 €

TRAVAUX SUR LA L5

Des modifications interviennent sur le circuit de la liane L5, qui circule de Magny à Sainte-Ruffine jusqu'à fin août 2019. Les passagers descendent désormais à Rozérieulles et sont acheminés vers Châtel, Lessy et Jussy/Sainte-Ruffine par trois navettes. Les travaux comprennent l'aménagement de l'aire de départ de ces navettes au niveau de la salle communale de Rozérieulles et une aire de retournement en sortie de village à Châtel. Dix carrefours à feux se voient modernisés sur l'ensemble de la ligne.



UN PARC DE VÉHICULES QUI S'ÉTOFFE

Soucieuse d'offrir un service adapté aux besoins de ses usagers, la métropole réalise en 2019 des investissements volontaires pour s'équiper en véhicules supplémentaires mais aussi plus propres. Trois nouveaux Bus à Haut Niveau de Service sont en commande pour une livraison à l'été 2020 afin de palier à la surcharge du réseaux sur les lignes METTIS aux heures de pointe.

En juillet, elle met en service deux véhicules électriques sur la navette 83 City qui dessert l'hypercentre de Metz, permettant ainsi de réduire les émissions de CO₂ sur le plateau piétonnier. Cette nouveauté constitue un effort financier important pour la métropole car chaque véhicule électrique coûte plus cher à l'achat qu'un véhicule à motorisation thermique, (75 000 euros supplémentaires par véhicule), auxquels s'ajoutent une location mensuelle de batterie ainsi que l'achat et l'installation de bornes de rechargement.

CHIFFRES-CLÉ

Les parkings de la métropole

- > 12 parcs en ouvrage gérés par Metz Métropole depuis le 1^{er} janvier 2018 (10 à Metz, 2 à Montigny-lès-Metz)
- > 2.5 millions de clients horaires
- > Plus de 5 500 abonnés
- > Plus de 500 000 clients accueillis pendant les week-ends du marché de Noël, soit une hausse de 4,3 % depuis 2017, et qui privilégient les parkings de périphérie à ceux du centre-ville.

Les transports en commun

- > 23,4 millions de voyageurs sur le réseau LE MET' en 2019, soit une hausse de 4,89 % par rapport à 2018
- > 103 000 voyages enregistrés en moyenne par jour de semaine, dont 45 000 sur les lignes Mettis A et B.

LE PONT VICTOR DEMANGE RÉNOVÉ

Construit en 1976, le pont Victor Demange à Metz bénéfice en 2019 de travaux de réparation pour un coût global de 265 000 €. Une spectaculaire opération de pesée a lieu le 14 août pour vérifier les charges sur les appareils d'appuis afin d'en fabriquer de nouveaux sur mesure. Les travaux de remplacement sont effectués de nuit durant les trois premières semaines d'octobre.

DEUX OPÉRATIONS MAJEURES DE REQUALIFICATION

L'élargissement des compétences de Metz Métropole au 1er janvier 2018 font désormais d'elle le maître d'ouvrage/maître d'œuvre des opérations de requalification incluant la voirie, les itinéraires cyclables, les espaces verts ou encore l'éclairage urbain. Outre les requalifications ci-après, Metz Métropole mène au quotidien des chantiers de moindre envergure mais nécessaires pour un usage apaisé de l'espace public par les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

RUE DU GÉNÉRAL METMAN À METZ

Dune longueur de 1,4km, cette artère commerçante à la circulation dense bénéficie de lourds travaux afin de réaménager l'espace public avec deux objectifs : sécuriser les déplacements de l'ensemble des usagers d'une part et améliorer le cadre de vie d'autre part. La vitesse est ralentie en entrée de ville, les traversées piétonnes sont sécurisées pour répondre au premier objectif tandis que la création d'une piste cyclable, la réorganisation du stationnement, l'enfouissement de l'ensemble des réseaux, le remplacement de l'éclairage public et la création d'espaces verts répondent au second.

Durée des travaux : mai 2018 / novembre 2019 Coût des travaux : 1,8 M€ (1,4 million pour Metz Métropole, 400 000 € pour la Ville de Metz)

RUE AUX ARÈNES À METZ

Une section de la rue aux Arènes est requalifiée afin d'apaiser les déplacements des usagers. La chaussée est rétrécie pour permettre la création d'une piste cyclable le long de cette section tandis que les trottoirs et les traversées piétonnes sont sécurisés et la vitesse limitée. Trois Points d'Apport Volontaire Enterrés viennent désormais remplacer les points de regroupement pour la collecte des déchets, occasionnant par là-même un rééquilibrage de l'offre de stationnement, maintenu des deux côtés de la chaussée. L'impasse aux Arènes bénéficie elle aussi d'une requalification en cour urbaine afin de résoudre des problématiques de stationnement et d'accessibilité.

La Ville de Metz a également procédé au remplacement de l'éclairage urbain.

Durée de travaux : juillet à décembre 2019

Coût des travaux : 590 000 €



URBANISME

Si les indicateurs en matière de droit des sols attestent d'une dynamique forte, il apparaît essentiel pour la métropole de se doter d'outils adéquats tels qu'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour planifier un aménagement et un développement harmonieux du territoire.



UN PLUI POUR LA MÉTROPOLE

Suite à son passage en métropole au 1er janvier 2018, la collectivité décidait de se doter d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, outil d'aide au déploiement d'une stratégie d'aménagement et de développement sur l'ensemble du territoire, dans le respect des identités des 44 communes membres. À cet effet, Metz Métropole lance en 2019 une démarche d'élaboration du PLUI dont elle sera le maître d'ouvrage.

UN OUTIL COHÉRENT

La stratégie de Metz Métropole doit se décliner en cohérence avec d'autres documents de planification qui pour certains dépassent son périmètre-comme le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (ScoTAM) ainsi que le futur Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)- mais également avec ses propres documents, tels que le Programme Local de l'Habitat et le Plan de Déplacement Urbain (tous deux en révision en 2019). Il devra par ailleurs tenir compte du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et des PLU communaux approuvés.

Cet outil de planification doit en outre satisfaire aux exigences de lois majeures en la matière comme les lois « Grenelle » et « ALUR », tout en s'adaptant aux évolutions législatives. Une fois approuvé, le PLUI couvrira l'ensemble du territoire métropolitain, à l'exception du site patrimonial

remarquable de la Ville de Metz, couvert par un Plan de Sauvegarde et Mise en Valeur (PSMV), et se substituera aux documents d'urbanisme communaux en vigueur.

UNE VISION PARTAGÉE

Les ambitions du PLUI convergent avec celles du Projet Métropolitain adopté : faire de Metz la métropole des liaisons européennes, la métropole de l'écologie urbaine et humaine, et la métropole « art & tech » pour augmenter son ravonnement et son attractivité. Biodiversité, santé, mobilité, logement, développement économique et agricole... les thématiques couvertes par les études du PLUI doivent permettre de dessiner le futur d'un habitant du territoire, aussi bien dans sa vie quotidienne que scolaire ou professionnelle. Les faiblesses et les atouts de la métropole seront identifiés, comme les leviers de changement ou encore les opportunités à saisir, tout en valorisant les spécificités des communes. Au final, le PLUI offrira une lecture harmonisée et claire des projets pour le territoire, tout en restant dynamique afin d'intégrer les évolutions de projets, réflexions, etc. Dans l'attente de l'approbation du PLUI (à l'horizon 2024), la métropole assurera le suivi et la gestion des PLU existants, en collaboration avec les communes concernées.



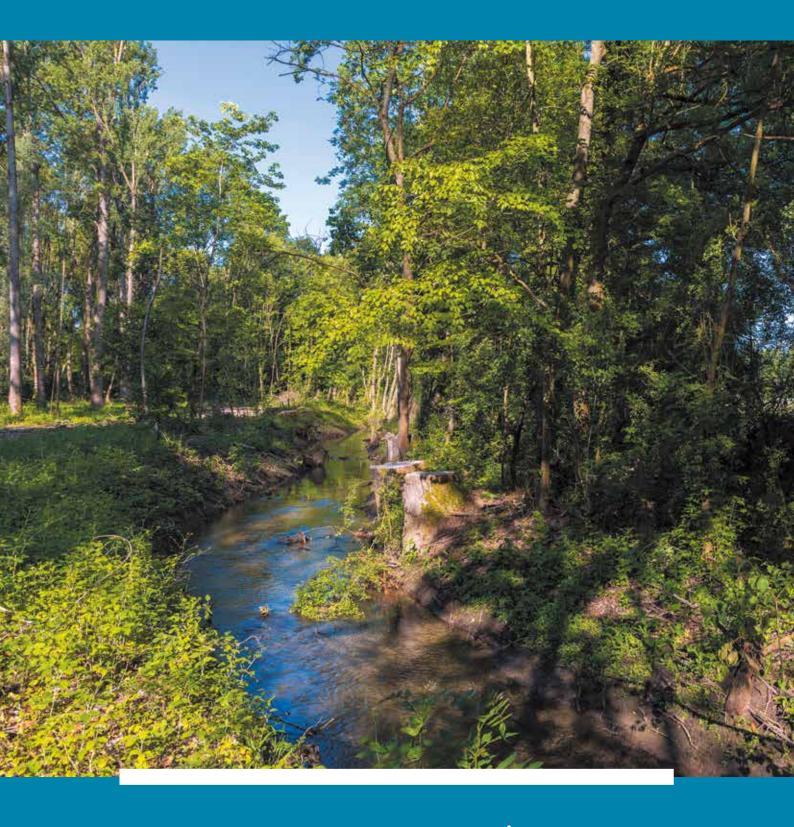
AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

- > 63 certificats d'urbanisme opérationnels, soit + 23,53 % par rapport à 2018
- > 35 permis d'aménager, soit + 9,38 % par rapport à 2018
- > 2939 déclarations préalables, soit + 7,54 % par rapport à 2018
- > 58 permis de démolir, soit 6,45 % par rapport à 2018
- > 4755 certificats d'urbanisme informatif, soit + 6,47 % par rapport à 2018

Metz Métropole observe en 2019 une hausse significative de 12,83 % du nombre de demandes d'Autorisation d'occupation et d'Utilisation des Sols traitées pour atteindre le chiffre de 3886, sur les 4141 demandes déposées (hors certificats d'urbanisme informatifs). Les autres sont traitées par l'État (déclarations préalables et demandes de permis), ou les communes (déclarations préalables exclusivement).

Ce constat s'explique notamment par les faibles taux d'intérêts immobiliers actuels qui dynamisent le marché. L'augmentation touche en effet les certificats d'urbanisme informatifs car ils sont demandés à 97 % par des notaires lors de la vente de biens immobiliers, mais également les permis de construire de maisons individuelles. Ceux-ci ont augmenté de 41% entre 2018 et 2019, pour une augmentation du nombre total de permis de construire d'environ 27 %.

La métropole constate par ailleurs une augmentation des recours, gracieux et contentieux cumulés.



VALORISER ET PRÉSERVER



La protection et la valorisation de l'environnement s'inscrivent dans toutes les actions de la métropole. Il est cependant des missions où ces préoccupations constituent le cœur même du travail. Alors que le dispositif de collecte bénéficie d'améliorations constantes, Metz Métropole poursuit également son action de prévention des déchets.

La Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), l'assainissement et l'entretien du réseau d'eau potable sont l'objet de chantiers ciblés. Les premières assises dédiées à l'eau posent les bases d'un travail multi partenarial.

Des dispositifs d'expertise permettent d'avancer sur le terrain de l'écoresponsabilité: le Schéma directeur des énergies, véritable portrait énergétique du territoire, ou encore le Plan paysage, qui ouvre un champ de réflexion et d'action à la mesure du patrimoine naturel de ce territoire.

LES DÉCHETS

En 2019, Metz Métropole met en place de nouvelles actions pour la réduction des déchets et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Après une phase de test concernant le lombricompostage et le Gourmet bag (« doggy bag » français), ces dispositifs seront déployés à grande échelle dans les années à venir.

NOUVEAU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES PERFORMANCES DE TRI 2019-2023

Le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés vise à réduire les quantités globales de déchets. Metz Métropole élabore un programme d'amélioration des performances de tri. Alors que près de 25 % de déchets recyclables (dont 7 % de verre) sont encore jetés dans les ordures ménagères résiduelles, cette démarche volontaire oriente vers les bonnes filières.

En 2019, 58 882 tonnes d'ordures ménagères résiduelles et 13 390 tonnes de papiers et emballages recyclables sont collectés. Des actions sont initiées pour :

- > Améliorer la qualité du tri dans les points de collecte en apport volontaire (points de regroupement);
- Optimiser le tri des emballages et papiers en habitat collectif;
- > Développer le tri des emballages en verre.

Nos objectifs à l'horizon 2021 :

- > Réduire de 2 points le taux de refus du tri;
- > Augmenter de 5 % les performances de tri des emballages (+ 700 tonnes);
- > Augmenter de 3 % les performances de collecte du verre d'emballage (+ 200 tonnes).





DES ACTIONS POUR LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

LOMBRICOMPOSTEURS

Depuis 2003, Metz Métropole aide les foyers à réduire leurs déchets en mettant à leur disposition du matériel de compostage. Ces bacs destinés à récupérer les déchets organiques pour les transformer en compost s'installent à l'extérieur. Ils sont donc réservés aux logements pavillonnaires ou aux sites de compostages mis en place en pied d'immeubles ou dans les quartiers.

En 2019, Metz Métropole propose aux personnes vivant en appartement de tester un système adapté: le lombricompostage. Après un appel à volontaires, 30 foyers bénéficient du matériel, d'une formation pour l'installation et d'un suivi. Un déploiement à grande échelle est prévu en 2020.

GOURMET BAG

D'ici 2021, le « doggy bag » qui permet d'emporter les restes de son repas sera obligatoire dans tous les restaurants de France. Metz Métropole prend de l'avance et fournit aux restaurateurs volontaires des kits de promotion du Gourmet bag. Des supports de communication et des contenants sont distribués dans une centaine de restaurants de la métropole. L'objectif : réduire le gaspillage alimentaire (actuellement 21 kg de nourriture par français et par an) en démocratisant cette pratique auprès des restaurateurs et des clients.

ET POUR LA CONTENEURISATION

En 2019, 23 PAVE (Points d'Apport Volontaire Enterrés) sont implantés et 3 PAVE existants sont équipés de trappes gros producteurs, principalement à Metz, permettant de supprimer 61 points de regroupement dans les quartiers du Sablon, Nouvelle-Ville, les Isles, Devant-lès-Ponts et Queuleu.

L'optimisation du dispositif de collecte continue à Metz et plus généralement dans les autres communes du territoire. Une cinquantaine de lieux d'implantation de PAVE est en cours d'étude, complétée par une quinzaine de PAVE existants à équiper en « trappe gros producteurs » pour les apports volumineux, issus par exemple des professionnels.

La mise en place de ces équipements se fera progressivement jusqu'en 2021.

Concernant le centre-ville de Metz, 10 PAVE sont actifs et 2 sont en attente d'implantation. 5 points de regroupements sont également installés et 563 bacs livrés.

Il reste à finaliser l'hypercentre et le plateau piétonnier. Ce dernier secteur présente de nombreuses contraintes en matière d'accessibilité et d'espaces de stockage. Plusieurs solutions sont notamment étudiées en alternative à l'enfouissement.

LE GRAND CYCLE DE L'EAU

Compétente sur l'ensemble du cycle de l'eau, Metz Métropole veille sur l'eau potable, l'assainissement, les milieux aquatiques et la prévention des inondations.

LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET LA PRÉVENTION DES INONDATIONS

Metz Métropole engage de nombreux travaux avec le soutien de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Région Grand Est pour la plupart d'entre eux.

RENATURATION ET RESTAURATION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS) AUX LIEUX-DITS « LA SAUSSAIE » ET « LE PÂQUIS », ET DU RUISSEAU DE MONTVAUX

Ces travaux ont pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau et l'état écologique du ruisseau. Le tracé du ruisseau est revisité, il retrouve des formes plus sinueuses. La végétation des rives est traitée et rajeunie. Les mares sont recreusées afin d'éviter leur disparition. Les résineux et peupliers vieillissants, inadaptés au milieu, sont abattus et remplacés.

Durée des travaux : 2019-2020

Coût:310 000 €

Périmètre : Moulins-lès-Metz et Scy-Chazelles

ENTRETIEN DU RUISSEAU DE LINIÈRES ET DES LACS SYMPHONIE ET ARIANE SUR METZ

Des travaux d'entretien de la végétation des abords du lac Symphonie et du ruisseau de Linières sont réalisés. Ils permettent d'éviter une obturation du bassin et la brusque montée des eaux. Les arbres morts sont coupés. Une partie des résidus ligneux est laissée en andains au milieu de l'île du lac Symphonie pour servir de zone de refuge pour la petite faune. Le restant est évacué et valorisé en bois énergie.

Durée des travaux : 2019 - 2020



RENATURATION DU RUISSEAU SAINT-PIERRE À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT ET **DE SES AFFLUENTS**

L'aménagement du lit mineur, la plantation et la restauration de la végétation sur la totalité du bassin versant sont effectués. Près de 30 km de cours d'eau sont entretenus. Des clôtures sont posées et des passages à gué pour le bétail sont réalisés. Des zones humides sont créées ainsi qu'un ouvrage de protection contre les crues à Chesny.

Durée des travaux : octobre 2019 à juillet 2021

Coût: 1 400 000 € TTC

Périmètre: Metz, Chesny, Jury, Peltre, Mécleuves et Pouilly





FINALISATION DE L'ÉTUDE DIAGNOSTIC SUR LE BASSIN VERSANT DU RUISSEAU DE SAULNY

À l'issue de l'étude, un programme de travaux pour rénover les cours d'eau en mauvais état et résoudre le problème d'inondation par débordement est proposé. 20 km de cours d'eau sont concernés.

Durée des travaux : de novembre 2018 à

septembre 2019 Coût: 57 000 € TTC

Périmètre: Lorry-lès-Metz, Metz, Plappeville,

Saulny, Scy-Chazelles et Woippy

LANCEMENT DE L'ÉTUDE DIAGNOSTIC SUR LE BASSIN VERSANT DU RUISSEAU DE VALLIÈRES

Elle est réalisée sur 68 km de cours d'eau du ruisseau et de ses affluents.

Durée des travaux : de novembre 2018 à septembre 2019

Coût: 85 000 € TTC

Périmètre : Ars-Laquenexy, Laquenexy, Metz, Mey, Noisseville, Nouilly, Saint-Julien-lès-Metz

Mey, Noisseville, Noully, Saint-Julien-les-Me

et Vantoux.

DIAGNOSTIC SUR LA RAMOTTE

La partie aval du ruisseau est remise à l'air libre sur 3 km de cours d'eau. Les parties médiane et amont feront l'objet d'une étude complémentaire.

Durée des travaux : de mai à novembre 2019

Coût : 20 000 € TTC Périmètre : Augny

L'ASSAINISSEMENT

Des travaux de renouvellement de réseau des eaux pluviales sur diverses communes de la métropole sont réalisés.

Les principaux chantiers ont eu lieu:

- > rue de la Lorraine Sportive à Metz
- > rue Dalès et rue Mouzin à Metz
- > rue de la Loire à Moulins-Lès-Metz

Certains chantiers d'assainissement sont menés en coordination avec le pôle voirie. L'état du réseau d'assainissement est vérifié en amont par inspection télévisée. Les travaux à mener sont identifiés : réhabilitation par l'intérieur ou remplacement par tranchée ouverte.

EAU POTABLE

REMPLACEMENT DE CANALISATION

La canalisation d'eau potable est remplacée chemin de Nô et Banauvignes à Rozérieulles. Ces travaux ont un double but : remplacer une canalisation vétuste et augmenter son diamètre afin d'améliorer le débit des poteaux incendie et la défense incendie.

LANCEMENT DES ASSISES DE L'EAU

Lorsqu'en 2018 Metz Métropole prend l'ensemble des compétences sur le Grand Cycle de l'eau, elle décide de mettre en place les Assises de l'eau. Leur but est de coordonner et de faciliter les échanges entre les différents acteurs de l'eau sur la métropole. L'ensemble des structures et des services des eaux, qu'ils soient publics ou privés, se réunit afin de travailler sur des sujets clés. En 2019, ces premières assises ont pour objet la sécurisation de l'alimentation en eau de Metz Métropole.



UN SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES (SDE) POUR LA MÉTROPOLE

Un SDE est outil de prospective et d'aide à la décision qui étudie l'énergie (gaz, électricité, réseaux de chaleur et de froid, énergies renouvelables et de récupération) et ses évolutions, de la production à la consommation en passant par la distribution.

Devenue Autorité Organisatrice pour la Distribution de l'Énergie en 2018, Metz Métropole établit le portrait énergétique du territoire (diagnostic des réseaux, potentiel en énergies renouvelables, etc.) afin de pouvoir en maîtriser l'évolution et dessiner une prospective à horizon 2030. À cet effet, Metz Métropole réalise également son Schéma Directeur des Réseaux de chaleur qui identifiera les pistes d'évolution (extension, densification, ...) et d'amélioration de son efficacité énergétique.

Le SDE se construit en concertation entre les élus de la métropole, ses services et ses partenaires. Il doit permettre l'élaboration d'une feuille de route dictant les moyens à mettre en œuvre pour concrétiser le scénario énergétique choisi. Celui-ci impacte bon nombre de politiques publiques de la métropole comme l'aménagement, l'habitat, les mobilités ainsi que ses documents de planification.

Lancé en mars 2019, le SDE passe par les étapes suivantes :

- > Avril : mobilisation des données (état des lieux)
- > Septembre : élaboration du modèle énergétique
- > 2020 : définition des scénarios énergétiques et création de la feuille de route 2030

L'outil devrait être livré fin 2020. Sa réalisation est financée par la Région Grand-Est, l'ADEME et la Caisse des Dépôts.

ESCAPE GAME

Dans le cadre de la semaine franco-allemande de la transition énergétique, un *Escape Game* sur le thème de l'adaptation au changement climatique est proposé dans les deux pays. Sur une idée originale de l'ALEC du Pays Messin, le jeu est développé et organisé conjointement par les acteurs de Worms et Metz Métropole à chaque étape (scénario, énigmes, mise en scène, matériel).

L'équipe de joueurs dispose d'une heure maximum pour résoudre des énigmes autour du changement climatique. Les séances se déroulent simultanément à Worms et à Metz Métropole, car le scénario prévoit des interactions directes entre les équipes des deux villes, indispensables pour terminer le jeu. Au total, 80 personnes à Metz et 150 à Worms de 6 à 85 ans participent à cette première édition.

Cet *Escape Game* s'inscrit dans le cadre du projet métropolitain qui souhaite renforcer les coopérations transfrontalières. Il est lauréat, et coup de cœur du jury, d'un concours d'idée franco-allemand sur la transition énergétique.



THERMOGRAPHIE DES LOGEMENTS

Metz Métropole et l'ALEC proposent aux propriétaires une thermographie de la façade de leur maison. Elle permet de mettre en évidence les endroits où s'échappe la chaleur et de donner les clefs pour y remédier. En 2019, cette opération est proposée gratuitement dans quatre communes : Pouilly, Saint-Julien-lès-Metz, Pournoy la Chétive et Peltre. Plus de 120 propriétaires sont conseillés sur l'efficacité énergétique de leur logement.



OUVERTURE DE L'ATELIER DE JEAN-MARIE

Un nouveau lieu de ressource pour le développement durable ouvre ses portes le 15 avril. Baptisé L'Atelier de Jean-Marie, en hommage à Jean-Marie Pelt, c'est un espace d'animations, de permanence associative et d'information-conseil, qui propose une programmation pour petits et grands. Il est piloté par la Ville de Montigny-lès-Metz et animé en collaboration avec la métropole.

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS DE METZ MÉTROPOLE

Le Smart Building est une démarche dans laquelle Metz Métropole s'engage afin de mieux suivre la vie de ses bâtiments. En 2019, 22 capteurs sont installés dans les 2000 m² de réserves de la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine. En 2020, 18 capteurs sont installés dans les salles d'exposition du Musée de la Cour d'Or. Ceux-ci permettent de relever à distance la température et l'hygrométrie des pièces et ainsi d'assurer une bonne conservation des œuvres.



NATURE ET PAYSAGE

Préserver le patrimoine naturel, historique et paysager mais aussi revaloriser les friches agricoles et militaires figurent parmi les piliers de la politique d'aménagement durable du territoire de Metz Métropole.



UN PLAN PAYSAGE POUR LA MÉTROPOLE

Lauréate de l'appel à projets du Ministère de la Transition écologique et solidaire, la métropole élabore un outil au service des élus et des habitants sur 2 ans. Il a notamment pour objectifs la préservation du patrimoine naturel, la reconquête et la revalorisation des friches agricoles et militaires, la mise en tourisme du territoire. Les Côtes de Moselle, soit 13 communes du territoire, sont les premières à en bénéficier. Le Mont Saint-Quentin et le site Natura 2000 sont inclus dans ce périmètre. Lancée en juillet, la démarche propose des actions concrètes construites avec les communes et qui répondent aux besoins locaux, à l'appréhension du paysage comme ressource et levier de développement local.

LA BALADE (NOCTURNE) DES GENS HEUREUX

Pour sensibiliser de manière ludique à la fragilité des paysages nocturnes, une centaine de curieux suit dans les chemins de Saulny, un spécialiste « sur commande » de la biodiversité et découvre notamment les conséquences de la pollution lumineuse.

L'ÉCO PÂTURAGE PREND DE L'AMPLEUR

Les pelouses calcaires du Plateau de Jussy et du Mont Saint-Quentin sont déjà en partie préservées par les ovins depuis 2017. Un test de pâturage caprin effectué en octobre/novembre sur ce même site amorce un pâturage mixte. L'écopâturage est également mis en place sur le Plateau de Frescaty.



ÉLUS ET AGENTS AU CŒUR DU CHANTIER NATURE

La métropole et le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine organisent un premier chantier nature au plateau de Lorry-lès-Metz. Rassemblant une cinquantaine d'élus et d'agents, l'opération contribue à la préservation des espèces caractéristiques des pelouses calcaires.

UN OUTIL POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

En 2019, Metz Métropole est lauréate de l'Appel à Projets Régional « Trame Verte et Bleue », outil pour préserver la biodiversité, maintenir et restaurer des corridors de déplacement et conserver les beautés de la nature en tenant compte des activités humaines. La démarche donne notamment lieu à une sensibilisation des élus au sujet ou encore à la réalisation d'un outil pédagogique. La métropole s'engage également dans un volet « Trame noire », basé sur la préservation de corridors écologiques non éclairés permettant de protéger les espèces animales nocturnes et leurs déplacements. Près de 20 communes ont déjà fait le choix d'éteindre ou de revoir leur éclairage public la nuit, pour préserver la biodiversité et maitriser leur consommation énergétique.

L'ÉTUDE SÉSAME AIDE À LA PLANTATION

L'étude aboutit à un outil répertoriant les qualités et services rendus par environ 90 essences d'arbres comme l'absorption des polluants, la fixation des particules fines, la régularisation de la chaleur, etc. Mis à disposition des élus et habitants du territoire, il aide à choisir les essences les plus adaptées en fonction des besoins et des usages du lieu.

Cette étude est le fruit d'un partenariat technique et financier entre Metz Métropole, la Ville de Metz et le CEREMA.

METZ MÉTROPOLE CULTIVE SON ETA

Issu de la collaboration entre Metz Métropole, l'Eplefpa (Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles) de Courcelles-Chaussy et Capentreprendre, l'Espace Test Agricole situé sur le Plateau de Frescaty est inauguré au printemps. Grâce à l'appel à candidature lancé en 2018, deux maraîchers bio investissent les lieux et bénéficient d'un cadre technique, juridique et pédagogique leur permettant de tester leur activité en toute autonomie.



UNE NOUVELLE AMBITION POUR LE MONT SAINT-QUENTIN

Pour permettre la (re)découverte d'un patrimoine caché parfois sous une épaisse végétation, Metz Métropole a proposé un programme d'actions reposant sur une analyse approfondie de son impact sur les milieux. Après instruction et approbation courant 2019, les travaux destinés d'une part à réouvrir les milieux en broussaille et d'autre part à sécuriser les ouvrages pour en redéfinir certains accès aux usagers, débutent en décembre. Le programme s'étend de 2020 à 2022.





SORTIR ET DÉCOUVRIR



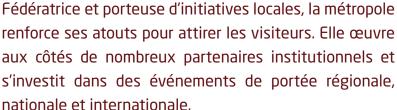
La métropole mobilise toutes les énergies pour attirer les visiteurs et valorise les richesses patrimoniales et naturelles locales à travers de nombreux événements. Le 800° anniversaire de la cathédrale Saint-Étienne fédère les collectivités et de nombreux acteurs culturels. Metz Congrès-Robert Schuman, écrin de choix pour le tourisme d'affaires, atteste quant à lui d'une activité dense.

L'exigence de qualité et la mise en synergie avec des institutions culturelles nationales et internationales marquent les productions des équipements culturels gérés par Metz Métropole - Musée de La Cour d'Or, Conservatoire à Rayonnement Régional et Opéra-Théâtre.

En 2019, la Ville de Metz est désignée Ville créative pour la musique par l'Unesco. Belle reconnaissance de la qualité du travail mené en direction de tous les publics, dans lequel s'investissent pleinement les équipements métropolitains.

TOURISME & TOURISME D'AFFAIRES







FÊTE DE LA SAINT-VINCENT ET JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Le 27 janvier, Metz Métropole célèbre Saint-Vincent, patron des vignerons, au Château de Courcelles à Montigny-lès-Metz. Cette fête inédite présente l'occasion de mettre en lumière la dimension œnotouristique et les savoir-faire du Pays messin. Fédérés par la Confrérie de l'Ordre des Vignerons de Plappeville, le Syndicat des viticulteurs de l'AOC Moselle et les Tables de Rabelais de l'agence Inspire Metz, une vingtaine de viticulteurs et artisans des métiers de bouche proposent des dégustations aux 1 570 visiteurs du jour.

Lors des Journées Européennes du Patrimoine 2019, Metz Métropole et la Ville de Metz éditent pour la première fois un programme commun. Plus de 80 monuments et jardins ouverts, 160 animations, 60 visites guidées, de nombreux spectacles et autres événements animent l'ensemble du territoire métropolitain.

LA CARTE BALADES NATURE RÉÉDITÉE

Les promeneurs et randonneurs de tous niveaux peuvent redécouvrir les 400 kilomètres de sentiers qu'offre le secteur, grâce à une Carte Balades Nature nouvelle version éditée par la métropole. Les associations de randonneurs et de cyclistes locales ont collaboré à la conception du document qui propose 20 itinéraires balisés, dont quatre balades et deux circuits vélo inédits.

MÉTR'HOP HOP HOP

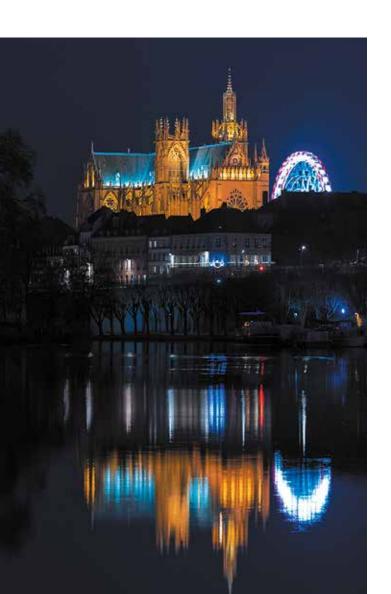
Pour son dixième anniversaire, le festival Hop Hop Hop, qui anime les rues de la cité messine au début de l'été, revêt un habit métropolitain et transporte ses spectacles dans six communes de la métropole. Le 14 juillet, des navettes spéciales affrétées par le réseau Le Met' emmènent le public sur les places et placettes où l'on s'amuse des facéties des comédiens, musiciens et circassiens invités par la Compagnie Deracinemoa, organisatrice de ce festival international à ciel ouvert.

800 ANS DE LUMIÈRE

La Saint-Nicolas et les marchés de Noël forment un écrin de choix au lancement des célébrations du 800^e anniversaire de la cathédrale Saint-Étienne. Un vidéomapping et un spectacle aérien étonnants ouvrent les festivités programmées sur dix-huit mois. Des concerts, des expositions, des visites, des conférences, une publication et autres temps forts nourrissent un événement phare qui mobilise de nombreux partenaires institutionnels et associatifs. La lumière trône en invitée céleste avec de nouveaux éclairages à l'extérieur de l'édifice et une création autour des vitraux du Triforium. La cathédrale, joyau de l'architecture gothique, berceau du chant messin et de la musique sacrée, apparaît plus que jamais comme un élément majeur de notre rayonnement.

METZ EUROPÉEN BEST DESTINATION

Belle émulation autour de l'attractivité du territoire : Metz se hisse dans le top 5 des meilleures destinations touristiques européennes, aux côtés notamment de Budapest.



METZ CONGRÈS - ROBERT SCHUMAN : 1 AN DÉJÀ

Le nouvel atout de la métropole pour développer le tourisme d'affaire affiche un bilan positif après un an d'exploitation : 106 événements accueillis dont 40 % d'ampleur nationale, 36 000 congressistes au total dont les acteurs du G7 de l'environnement pour leurs séances de travail en mai.

Le bâtiment conçu par Wilmotte & Associés possède le potentiel architectural pour concourir aux plus grands prix en la matière. Il parvient ainsi en finale du prestigieux Architizer A+Awards dans la catégorie *Cultural-Hall and Theater*, qui récompense les réalisations les plus visionnaires de l'année.



TAXE LOCALE DE SÉJOUR : PLUS D'1 M€ COLLECTÉS

La loi de finance rectificative de 2017 prévoyait la généralisation de la collecte de la taxe locale de séjour aux plateformes numériques de paiement. La mesure est effective en 2019 sur le territoire de la métropole et la barre symbolique d'un million d'euros collectés est franchie. La totalité des sommes perçues participe au financement du développement touristique local.



RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR INTÉRIEURE

Après la création de son nouvel espace d'accueil, le Musée de La Cour d'Or restaure son ancienne Cour de la conservation pour la rendre accessible au public. Les façades du lieu qui sert de stockage à des pierres sculptées jusqu'en 2018 sont entièrement ravalées et un petit parvis sert désormais de point de jonction entre la nouvelle salle d'exposition temporaire et la cour. Celle-ci accueille une œuvre numérique pour la deuxième édition du festival Constellations de Metz. Les aménagements paysagers sont programmés en 2020.

DES OFFRANDES POUR LES DIEUX ?

L'exposition qui se tient de mai à octobre 2019 doit son origine à un dépôt exceptionnel de 17 objets métalliques découvert en 2014 à Pierrevillers (Moselle). Les parures, armes et objets rituels finement ornés et présentés pour la première fois au public datent de l'âge du bronze final (vers 1 300 à 800 avant notre ère). De supposées offrandes divines qui en disent long sur une civilisation sarro-lorraine dont le quotidien a été transformé par le savoir-faire de la métallurgie. Dix-huit musées français, allemands et néerlandais collaborent à l'exposition riche de 700 pièces rares, pour la plupart en bronze et en or.

LES COLLECTIONS D'ARTS GRAPHIQUES EN PRÉ-CHANTIER

Les collections de dessins, gravures et photographies du musée sont l'objet d'attentions particulières. Depuis 2016, plus de 12 270 œuvres sont observées, mesurées, localisées et photographiées afin d'en optimiser la conservation, de les regrouper dans un même espace, et d'en parfaire la connaissance. On redécouvre ainsi plusieurs ensembles, comme ces 150 fusains de grand format du dessinateur, peintre et vitrier messin Laurent-Charles Maréchal (1801-1887). Un bilan de l'état des collections détermine un programme de restauration à venir, pour lequel deux agents sont formés en interne. L'appel à des prestataires extérieurs se limitera aux interventions de restauration plus complexes.



L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE



Entre autres découvertes, des vestiges d'aménagement liés à la voie romaine Metz-Toul tout comme les traces d'un camp militaire datant de Charles Quint ont été mis au jour sur les chantiers montigniens.

> **5 fouilles archéologiques** dont 3 hors métropole, en plus de celles liées aux Points d'Apport Volontaire Enterrés. Si les diagnostics et les fouilles en amont des chantiers d'aménagement sont la mission première du pôle Archéologie préventive, il s'investit également dans l'animation du territoire.

NOUVELLE HABILITATION

Le pôle Archéologie préventive obtient une habilitation pour les périodes paléolithique, mésolithique et des âges des métaux à l'époque contemporaine. Cette décision ministérielle définitive intervient en reconnaissance de nouvelles spécialisations acquises par les archéologues du pôle.

EXPOSITION ARCHÉOLOGIE IMAGINÉE

Les empreintes du temps sont matière à création. Les étudiants de l'École Supérieure d'Art de Lorraine ont rencontré les chercheurs pour proposer leur propre vision du concept d'archéologie à travers la photographie. Ainsi est née l'exposition *Archéologie imaginée*, présentée en deux lieux et en deux temps. La Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est soutient ce projet inédit, également objet d'une publication.

NOMBREUX PUBLICS SENSIBILISÉS À L'ARCHÉOLOGIE

Des scolaires aux adultes, le pôle Archéologie préventive multiplie les initiatives de sensibilisation. Par exemple, le projet artistique et culturel mené depuis trois années en partenariat avec le collège Taison (Metz) bénéficie de nouvelles approches : les élèves taillent des roches locales à la façon des hommes du paléolithique, découvrent les différentes phases d'un chantier de fouille ou encore la numismatique.

En 2019, le travail des archéologues est présenté lors des Journées Européennes du Patrimoine, au cours desquelles une conférence ouverte à tous expose les résultats des fouilles de la ZAC de la Passerelle à Jury.



Le Conservatoire à Rayonnement Régional inscrit son action dans une dynamique de création pluridisciplinaire et de diffusion du spectacle vivant, en partenariat avec les structures culturelles de la métropole. Celles-ci intègrent régulièrement les élèves de l'établissement dans leur programmation.

NOUVELLES COLLABORATIONS

La création *Caverne à ciel ouvert* est le fruit de la collaboration du Conservatoire à Rayonnement Régional avec le Centre Pompidou-Metz et l'École Supérieure d'Art de Lorraine (ESAL), deux Établissements publics de coopération culturelle dont Metz Métropole est partie prenante, dans le sillage de l'exposition *Peindre la nuit*.

Le compositeur messin Dominique Delahoche signe la musique de *Caverne à ciel ouvert*, écrite pour trente harpes, dont il explore tout le potentiel de résonance. Lors de la création au Centre Pompidou-Metz en mars 2019, les gestes des jeunes harpistes sont filmés, amplifiés, et déstructurés par les étudiants des ateliers *Vidéo live* et *Images en mouvement* de l'ESAL. Puis en novembre 2019, l'œuvre accompagne l'ouverture du *Vidéo Dream festival* à la cathédrale de Metz, sur un mappingvidéo à l'intérieur de l'édifice.

PARTENAIRE DE L'OPÉRA-THÉÂTRE

Jouer sur la scène de l'Opéra-théâtre apparaît comme une expérience particulièrement formatrice pour les élèves du CRR. Au cours de l'année 2019, les chœurs d'enfants du CRR s'impliquent dans deux productions de l'Opéra-Théâtre : *Tosca* (Puccini) en février et *Carmen* (Bizet) en juin. Les élèves des classes d'art dramatique s'investissent pour leur part dans *Roberto Zucco*, l'œuvre du dramaturge Bernard Marie-Koltes programmée en avril.

NOUVEAU SITE INTERNET

La rentrée 2019/2020 est celle du lancement de la nouvelle version du site internet du CRR. L'outil propose une navigation fluide et animée sur tablette, ordinateur et smartphone. Toutes les informations pratiques -disciplines enseignées, agenda des manifestations, etc.- sont accessibles en quelques clics. Un site attractif pour l'établissement qui accueille pas moins de 1500 élèves en musique, danse et théâtre, et organise chaque année près de 300 concerts ouverts à tous.

conservatoire.metzmetropole.fr



OPÉRA-THÉÂTREDE METZ MÉTROPOLE

Folie, amours contrariées, révolte... les méandres de l'âme humaine restent un inépuisable terreau pour l'imaginaire des metteurs en scène et des chorégraphes. Qu'elle suscite l'enchantement, l'émotion ou la réflexion, la programmation 2019 ne peut laisser son public indifférent.

JEUNE PUBLIC

La saison 2018/19 a été ponctuée de :

- > 114 visites des coulisses, soit **2 200 visiteurs**
- > 15 répétitions commentées, soit **1 345 spectateurs**
- 13 spectacles proposés aux scolaires,
 94 établissements concernés

CARMEN EN COPRODUCTION

Paul-Émile Fourny, Directeur de la maison signe la mise en scène du célèbre opéra de Bizet dont il propose une lecture contemporaine. Le rideau se lève sur la découverte de deux corps, puis flashback sur le crime : Carmen est traitée au rythme d'une série policière.

Coproduite avec une institution lyrique italienne (Jesi) et quatre françaises (Massy, Reims, Avignon et Clermont Auvergne), *Carmen* sera jouée en France et en Italie au cours des deux prochaines années.

HUGO BECKER « ACCÉDER À LA LIBERTÉ »

L'Opéra-Théâtre avait mis en scène Hugo Becker en 2016, puis l'acteur et le directeur artistique s'étaient promis de retravailler ensemble sur une œuvre du dramaturge Bernard-Marie Koltès. Promesse tenue, Becker revient en avril 2019 dans la peau du tueur en série Roberto Zucco. Toute l'ambivalence du criminel que l'acteur dit « prêt à tout pour accéder à sa liberté », transparaît dans son interprétation. La pièce éponyme s'inspire librement de fait réels.

LA PASSION POUR INTERPELLER

La thématique des violences faites aux femmes traverse la 267e saison qui démarre en septembre. Entre autres figures universelles et tragiques, l'héroïne de *Rigoletto* de Verdi et la célèbre *Dame aux Camélias* dans une version chorégraphiée rendent hommage à toutes celles que la vie malmène.

OPÉRA-MONDE

L'Opéra-Théâtre s'associe au Centre Pompidou-Metz dans le contexte de l'exposition Opéra-Monde. Présentations d'œuvres plastiques et numériques, temps forts autour de la danse et concert du chœur de femmes pour des moments emblématiques de la créativité de la maison.





L'implication des acteurs locaux dans des projets culturels et pédagogiques de la métropole apporte une plus-value aux citoyens et participe de la construction d'un territoire solidaire.

CINQUIÈMES RENCONTRES DU MÉCÉNAT

Cent quarante invités, mécènes, partenaires et porteurs de projets, célèbrent la culture du mécénat au Musée de La Cour d'Or le 14 novembre. Lors de ces cinquièmes rencontres dédiées on découvre les résultats encourageants de l'enquête réalisée auprès de 384 entreprises du territoire : TPE, PME et grandes entreprises, tous secteurs d'activités confondus, appréhendent mieux la définition du mécénat et sont de plus en plus nombreuses à en adopter la pratique. L'intérêt général devient la première raison de leur engagement, devant la recherche de visibilité et l'avantage fiscal. Parties prenantes dans la construction d'un territoire philanthrope, ces entreprises expriment en outre un fort taux de satisfaction quant à leur expérience de mécène.

VALORISATION NOCTURNE DE LA FAÇADE DE L'OPÉRA-THÉÂTRE

UEM finance en intégralité la remise en lumière de la façade de l'Opéra-Théâtre, qui n'était plus éclairée depuis 2014, via un don financier de 80 000 €.

MÉCÉNAT DE PRODUCTION À L'OPÉRA-THÉÂTRE

Le 28 mai, les membres du Club-Partenaires de l'Opéra-Théâtre assistent à une présentation exclusive de la saison artistique 2019-2020. Dix-sept nouvelles entreprises rejoignent le Club qui en compte désormais 50. À l'occasion de la deuxième soirée privilège organisée le 14 décembre, la maison de création leur propose une répétition de *La Vie Parisienne* de Jacques Offenbach et révèle trois nouvelles productions de la saison 2020 – 21.

Le club partenaire, qui soutenait jusqu'alors la programmation des saisons artistiques ou encore des actions culturelles auprès des publics, se tourne depuis cette année vers le mécénat de production. Il s'agit ici d'accompagner certaines des créations dans leurs différentes dimensions (réalisation des décors, des costumes, de l'éclairage et de la sonorisation, etc.)

UN PARTENARIAT EXEMPLAIRE AVEC IKEA AU MUSÉE DE LA COUR D'OR

Pour contribuer au développement de la politique du Musée de La Cour d'Or en direction des publics enfants et adultes handicapés, IKEA réalise un don de mobiliers adaptables et permet ainsi d'équiper une deuxième salle de médiation dans l'établissement.



INNOVER ET ENTREPRENDRE

Un véritable potentiel pour l'innovation et un esprit entrepreneurial vivace animent ce territoire.

La stratégie de développement numérique de la métropole se déploie tant au sein de l'écosystème des start-up qu'au service du quotidien des habitants. Plus globalement, Metz Métropole fédère et valorise tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui figurent parmi les lignes de force de son paysage.

L'intercommunalité met également en œuvre son Schéma de développement économique. Attirer les entrepreneurs, mettre en place les conditions propices à leur installation et au développement de l'emploi, assurer l'accessibilité des espaces d'activités et créer des lieux dédiés à l'innovation : autant d'objectifs pour une dynamique qui porte d'ores et déjà ses fruits.

La renaissance du site de l'ancienne BA 128 apparaît de plus en plus tangible et conjugue développement économique avec solidarité et protection de la nature.

LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE

Avec un incubateur régional d'excellence actif au sein de Bliiida, des dispositifs de soutien efficaces et des start-up particulièrement créatives, Metz Métropole apparaît comme l'un des moteurs de l'écosystème régional, désormais labellisé Capitale French Tech.

THE POOL, INCUBATEUR RÉGIONAL D'EXCELLENCE

Créé à Bliilda fin 2018, *The Pool* déploie les conditions optimums d'accompagnement des startup innovantes. Vingt-cinq porteurs de projet s'y confrontent aux réalités du marché tout en bénéficiant d'un suivi spécialisé.

La Starter Class ouvre le programme par trois mois de cours et d'ateliers collectifs à raison de deux jours par semaine, puis les futurs entrepreneurs défendent leur projet devant le comité d'engagement de l'incubateur. Les plus solides (les deux tiers en général) sont sélectionnés pour la phase d'accompagnement individuel où des experts apportent leur concours. The Pool fait partie du réseau labellisé Incubateur d'excellence Grand Est.

FRENCH TECH EAST, CAPITALE FRENCH TECH

Les écosystèmes lorrains et alsaciens des startup - la LORnTech, French Tech Alsace et French Tech Strasbourg - s'associent sous le nom de French Tech East pour une candidature commune au nouveau label national Capitale French Tech. Issu du concept de métropole French Tech, celui-ci comporte des critères plus exigeants, notamment en termes de nombre total d'entreprises du numérique. French Tech East et son périmètre régional, qui en totalise 350 dont 6 titulaires du Pass French Tech¹, remplit les conditions requises et obtient début avril le label délivré par la mission French Tech nationale. Cette reconnaissance décuple la capacité de l'écosystème à mobiliser des ressources nouvelles, au service des talents du territoire. French Tech East ambitionne d'être une porte d'entrée vers les marchés européens et mondiaux.



UNE START-UP, UNE EXPÉRIMENTATION

Pour une convergence fructueuse entre les besoins du territoire et le potentiel des entreprises innovantes locales, Metz Métropole crée le dispositif *Une start-up, une expérimentation.* Haganis et la start-up *Tallyos* expérimentent ainsi le traçage numérique des bennes sur les déchèteries, la Maison de l'Archéologie et du Patrimoine s'associe à *ewattch* pour installer un système connecté de contrôle des conditions de conservation du mobilier archéologique, et l'agence Inspire Metz - Office de tourisme agrémente l'accueil des visiteurs par une intelligence artificielle développée par *Vivoka.* Autant de solutions expérimentales qui contribuent à la métropole intelligente.





PROJET BLIIIDA 2020

Les innovateurs du monde numérique et artistique v interagissent au quotidien depuis 2014 : cinq ans plus tard, Bliiida est prêt à opérer sa mue. Début 2019, le bâtiment totem de la French Tech East annonce un programme d'agrandissement et d'optimisation de ses espaces. Le projet transformera l'ancienne friche industrielle en un lieu écologiquement responsable, à la mesure de sa dynamique entrepreneuriale et davantage ouvert au public. Quatre dimensions complémentaires, matérialisées par quatre quartiers, structurent le programme : le bâtiment des anciens abattoirs revivra au rythme de l'innovation numérique et de toutes les infrastructures dédiées aux start-up ; le pôle médias, d'ores et déjà investi par l'hebdomadaire La Semaine et Virgin Radio, montera en puissance avec l'arrivée de différents studios de production ; les industries créatives développeront des projets collaboratifs transdisciplinaires dans « la grande serre », entièrement rénovée. Et, dimension emblématique de l'esprit du tiers lieu : des espaces ouverts au public incluant notamment un restaurant, accessible à tous 7 jours sur 7 et qui servira majoritairement des produits issus de l'agriculture en cycle court.

L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Le déploiement de la fibre optique à l'échelle de l'intégralité du territoire métropolitain, dont l'achèvement est prévu fin 2020 pour 100 % des entreprises et des habitants, s'accélère en 2019. Ce déploiement, porté par l'aménageur – opérateur Orange, est régi par une convention signée en 2014 et renforcée en juillet 2019. Le réseau mis en œuvre est ouvert à la commercialisation à tous les fournisseurs d'accès à Internet nationaux (Bouygues, Free, Orange et SFR). Fin 2019, environ 30 des 44 communes de la métropole possèdent un service FTTH (Fiber To The Home, fibre jusqu'à la maison) accessible aux abonnés, ce qui représente globalement un taux de couverture de l'ordre de 75 % sur l'ensemble de la population de Metz Métropole. 39 réunions publiques permettent aux citovens d'être informés sur l'évolution de la situation dans leurs communes respectives.





LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE & L'INNOVATION

La métropole inscrit sa mission de soutien à l'Enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans une logique de performance territoriale transdisciplinaire et de réponse aux besoins de développement de tout un bassin industriel.

INGÉNIEUX : LE PACTE GRANDES ÉCOLES

La politique impulsée par Metz Métropole converge avec le Pacte Grandes Écoles, nouvelle démarche partenariale engagée par la Région Grand Est et construite autour d'un appel à projet. Le but ? Asseoir l'identité de la métropole à l'échelle du Grand Est et partager des objectifs au croisement des enjeux régionaux en matière de développement des entreprises, d'innovation et d'attractivité internationale et transfrontalière. Metz Métropole apporte ainsi son soutien financier à l'ENIM, l'ENSAM, CentraleSupelec et l'ESITC, pour le développement de quatre projets au service de filières stratégiques pour le territoire Nord Lorrain: Big data, photonique et industrie 4.0 pour une enveloppe globale de 613 000 € pour la période 2019-2020.





PARTENARIAT RENFORCÉ ENTRE METZ MÉTROPOLE ET L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE (UL)

L'Université de Lorraine est un partenaire incontournable de la stratégie de Metz Métropole pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. En effet, les Unités de formation et recherche, instituts et laboratoires qui composent les trois campus du site messin ont une activité prolifique et valorisante pour le rayonnement de celui-ci. La convention signée en avril renforce le projet de site universitaire et définit trois axes stratégiques autour :

- > du développement de la dynamique de campus,
- > du concept d'université au service de la recherche, de l'innovation et du transfert technologique,
- > de la culture scientifique technique et industrielle. Metz Métropole soutient l'UL à hauteur de 219 000 € en fonctionnement et de 120 000 € en investissement. Des subventions accompagnent également des projets spécifiques parmi lesquels le Centre Pierre Janet, ou encore la Maison pour la Science.



Metz Métropole apporte un soutien financier aux experts qui accompagnent les projets, de leur genèse à la croissance des start-up sur les marchés.

Materalia: 60 000 € **C2IME**: 40 000 €

Grand E-Nov : 60 000 €

PEEL: 40 000 €

DES RESSOURCES D'EXCELLENCE FÉDÉRÉES

Dans le contexte de la démarche *Invent Metz Campus*, la métropole a confié au pôle de compétitivité Materalia un rôle moteur dans la promotion du campus technologique et dans l'animation de l'écosystème élargi à l'Espace Nord Iorrain. Le pôle engage son expertise en appui à la stratégie métropolitaine Matériaux-Procédés-Usine du futur et met ses compétences en synergie avec l'Incubateur Lorrain, le C2IME et Grand E-Nov. La journée *Invent Metz Campus*, première du genre, regroupe l'ensemble des acteurs locaux et régionaux au Cescom le 11 décembre. Le séminaire est centré sur l'innovation, la valorisation de la recherche et la collaboration industrielle.

DES ÉVÉNEMENTS EMBLÉMATIQUES DE L'EXCELLENCE SCIENTIFIQUE

En 2019, la métropole soutient l'organisation de manifestations scientifiques, pédagogiques et étudiantes pour un montant global de 83 700 €. Le choix du territoire métropolitain pour l'accueil de colloques, etc. témoigne de l'excellence en œuvre sur les campus messins et contribue à en renforcer la qualité et l'attractivité. L'International Congress on Welding, Additive Manufacturing (ICWAM), organisé par l'Institut de Soudure grâce à une participation de Metz Métropole à hauteur de 30 000 €, réunit pour sa seconde édition 300 participants de 20 nationalités différentes.

GEORGIA TECH LORRAINE

L'actualité du campus Georgia Tech Lorraine (GTL) et de l'Institut Lafayette - plateforme d'innovation pour l'optoélectronique - est marquée par le lancement de nouvelles offres de formation qui concernent notamment l'aéronautique et l'énergie photovoltaïque. GTL développe également des projets artistiques et scientifiques avec l'Opéra-Théâtre et le Musée de La Cour d'Or. L'UMI GT-CNRS se distingue quant à elle par un partenariat avec le prestigieux Massachussetts Institute of Technology (MIT). Metz Métropole alloue une subvention de 250 000 € à GTL.

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les espaces d'aménagement constituent une part significative du potentiel de développement du territoire, que met bien en exergue le Schéma de l'offre économique de Metz Métropole.



STRATÉGIE ET FEUILLE DE ROUTE

Avec 3 900 établissements de tailles et activités diverses, les 27 Zones d'Activité Économique (ZAE) de Metz Métropole accueillent 30 % des emplois métropolitains et concernent 16 des communes de la métropole, soit 36 % de la superficie du territoire. Fondé sur un diagnostic, le Schéma de l'offre économique élaboré par la métropole présente une stratégie de développement de ces sites structurée en cinq axes : gouvernance, diversification de l'offre, maillage équitable du territoire, garantie du niveau de performance, amélioration en continu et expérimentation de nouveaux outils. Ce schéma est assorti d'une feuille de route pour 2020 - 21, qui vise la montée en gamme ou la restructuration de sites existants, et l'expérimentation de nouvelles offres immobilières comme des tiers lieux ou encore des hôtels et des villages d'entreprises. Metz Métropole repense ainsi l'attractivité des ZAE de manière globale et programme de les densifier, d'améliorer leur accessibilité et leur articulation avec le tissu urbain, et de les animer.

HABITAT ET NATURE SUR LE PARC DU TECHNOPOLE

L'espace d'activités du Parc du Technopole s'étend à Metz de la rue du Fort de Queuleu à Grigy, et s'organise de part et d'autre du Vallon, terrain de 12 hectares traversé par le ruisseau de la Linières. Ce terrain appelé à rester vert fait l'objet d'un aménagement paysager et articule trois fonctions : récupération des eaux pluviales du quartier qui sort de terre côté Grigy, promenade sportive et agriculture. Trois grands bassins étagés et une roselière mettent en scène la gestion de l'eau. Des chemins sont balisés pour la marche et la course à pied tandis que trois espaces de pâture se préparent à accueillir des bovins. Un verger est également proposé à l'exploitation et les riverains pourront, à terme, bénéficier de jardins familiaux. Le groupe Habiter Promotion gère le programme de construction de 145 logements qui se déploie sur le nouveau quartier. L'offre s'étend de l'habitat collectif au pavillon mitoyen ou individuel avec jardin et favorise à la fois la location et l'accession à la propriété. Tous les logements trouvent preneur dès l'automne.



UN DATACENTER SUR L'ESPACE DE MERCY

Le pôle santé-innovation de Mercy compte désormais un datacenter de 2 700 m² construit par le groupe nantais Abalone et baptisé *Advanced MedioMatrix*. L'infrastructure propose aux PME, PMI et microentreprises d'héberger leurs données numériques dans un bâtiment doté de 312 baies informatiques. Entre autres caractéristiques, les trois salles de 200 m² refroidies à 90 % par de l'air extérieur purifié et l'électricité produite en partie par des panneaux photovoltaïques valent à la construction la qualification HQE. Metz Métropole, UEM et Advanced MedioMatrix étudient en outre la possibilité de récupérer la chaleur des équipements pour la réinjecter dans le chauffage urbain.

EN CHANTIER SUR L'ACTIPÔLE DE BORNY

Des entreprises et différents organismes s'implantent sur les huit hectares de terrains acquis par Metz Métropole auprès de PSA en 2016. La fourrière automobile de Metz et le CERP Rhin Rhône Méditerranée, spécialiste en logistique et distribution de produits pharmaceutiques, sont opérationnels. Parmi les chantiers en cours, on note l'installation du nouveau siège de l'Association Familiale pour l'Aide aux Enfants Déficients de l'Agglomération Messine (AFAEDAM), ainsi que des activités commerciales et artisanales.

La métropole aménage la voirie de la contre-allée située le long de la rue des Potiers d'Étain et qui dessert trois des terrains.



LE PLATEAU DE FRESCATY Une mixité de projets se déploie sur les 380 hectares du Plateau de Frescaty. Créativité et éco responsabilité au service de l'emploi et de la solidarité. UNE VISION GLOBALE, DES ATOUTS PLURIELS

Le développement économique et durable caractérise la reconversion du Plateau de Frescaty, basée sur la concertation avec les élus, les services et les acteurs socioéconomiques de la métropole. Le projet bénéficie dès 2015 de la réflexion de jeunes architectes et urbanistes engagés dans le concours d'idées Europan, dont les équipes primées poursuivent aujourd'hui leur implication dans l'évolution de l'ancienne BA.

L'avancement des réalisations permet en 2019 de mettre sur pied un Plan guide, destiné notamment aux entreprises et aux investisseurs potentiels. Le document identifie les différents secteurs du Plateau et l'implantation de leurs activités caractéristiques, d'ores et déjà effectives ou à venir.

> La Zone d'Aménagement Concerté du Domaine de Frescaty, 53 hectares au total, esquisse ses projets de commerces, loisirs, bureaux et services à l'horizon 2030, tandis que 27 hectares de bois, étangs et prairies y seront préservés. La Résidence du Général s'y métamorphose dès à présent en hôtel restaurant haut de gamme, expériences gastronomiques immersives et hébergements insolites à la clé.

- > Le secteur de Saint-Privat consacre ses 7 hectares à l'économie sociale et solidaire.
- > La base vie transforme ses 25 hectares en une zone fonctionnelle de bureaux, d'artisanat et de stockage. Les emblématiques bâtiments du mess et de la tour de contrôle en partie opérationnel pour le premier, en projet de reconversion pour la seconde ambitionnent de conjuguer innovation, formation et services à la population.
- > L'Agrobiopôle dédie ses 70 hectares à l'agriculture urbaine. Un pôle apicole et un espace test agricole y sont implantés. La suite du programme destine des terrains à la production de petits fruits et autres cultures maraîchères, à la permaculture, ainsi qu'à des prairies et des vergers.
- > Le pôle sportif occupe 31 hectares sur lesquels le FC Metz installe son nouveau centre d'entraînement (lire ci-après).
- > La Zone d'Aménagement Concerté de la Pointe Sud se prépare à accueillir des activités logistiques, industrielles et artisanales (lire ci-après).

Avec un chemin de ronde qui permettra 15 kilomètres de balade nature dès 2025, ainsi qu'un parc métropolitain de 20 hectares prévu à l'horizon 2030, les aménagements paysagers et de loisirs font naturellement partie du paysage.

ACCÈS FACILITÉ

Un nouveau giratoire créé par la métropole dessert l'entrée principale de l'ancienne BA, située rue des Gravières à Augny. Cette entrée tire avantage d'un réaménagement comprenant un parking devant le bâtiment de la conciergerie.



TRAVAUX SUR LA POINTE SUD

La dépollution pyrotechnique de 20 hectares précède l'agencement de parcelles qui accueilleront une plateforme logistrielle et des entreprises sur la Zone d'Aménagement Concerté de la Pointe Sud. Ces travaux interviennent également dans le contexte de la réouverture du ruisseau de la Ramotte.

Par ailleurs, une partie de l'ancienne piste de décollage est démolie, les matériaux issus de cette opération seront réutilisés sur les voiries du site.



INSTALLATION DU FC METZ

Depuis le début de l'été l'équipe professionnelle du FC Metz s'entraîne à Frescaty. Cinq terrains engazonnés prêts (sur les huit prévus à terme), des équipements intérieurs aménagés dans l'emblématique HM17 qui est le plus grand hangar du site, un bâtiment neuf en construction : le FC Metz édifie là un centre d'entraînement hors pair pour ses équipes.



ÉCOPÂTURAGE EXPÉRIMENTAL

À l'automne, Metz Métropole expérimente l'écopâturage sur le secteur de la base vie et répartit quinze moutons d'Ouessant sur 9 300 m². Entre autres avantages de cette pratique, la réduction de l'impact environnemental et des coûts pourra conduire à renouveler l'expérience menée en partenariat avec une association locale.



LES SITES DE METZ MÉTROPOLE

SIÈGE

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

Rue de la Mouée - 57070 Metz Tél.: 03 87 20 10 10

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE ATTRACTIVITÉ ET ANIMATION DU TERRITOIRE

Wold Trade Center - 57070 Metz Tél.: 03 87 20 10 00

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS TECHNIQUES

Hôtel de Ville de Metz, place Jean Blondel – 57070 Metz Tél.: 03 87 20 10 00

DIRECTION COMMUNE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

2, rue Graham Bell - 57070 Metz Tél.: 03 87 20 10 00

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

1, rue Claude Chappe - 57070 Metz Tél.: 03 87 20 10 00

CONSERVATOIRE GABRIEL PIERNÉ

2, rue du Paradis - 57000 Metz Tél. : 03 87 15 55 50 conservatoire.metzmetropole.fr

OPÉRA-THÉÂTRE

4-5, place de la Comédie - 57000 Metz Tél.: 03 87 15 60 51 opera.metzmetropole.fr

MUSÉE DE LA COUR D'OR

2, rue du Haut-Poirier - 57000 Metz Tél.: 03 87 20 13 20 musee.metzmetropole.fr

MAISON DE L'ARCHÉOLOGIE ET DU PATRIMOINE

Rue de la Mouée - 57070 Metz Tél.: 03 87 20 10 00

AUTRES SITES

Pôle études et travaux Voirie - Espaces Publics // Pôle entretien et exploitation territoriale Voirie - Espaces Publics : cellule gestion des anomalies du domaine public, conception et réalisation des espaces publics, transport et accessibilité, nouvelles mobilités, cellule signalisation lumineuse.

Rue Teilhard de Chardin - 57070 Metz

Tél.: 03 87 20 10 00

Cellule signalisation routière (pôle entretien et exploitation territoriale)

8 rue Dreyfus Dupont - 57070 Metz

Tél.: 03 87 20 10 00

Pôle entretien et exploitation territoriale

10 rue Dreyfus Dupont - 57070 Metz

Tél.: 03 87 20 10 00

Service achats et concession

27 boulevard de Guyenne - 57070 Metz

Tél.: 03 87 20 10 00

PC routier régulation du trafic

1 avenue Louis le Débonnaire - 57070 Metz

Tél.: 03 87 20 10 00

ESPACE MOBILITÉ LE MET'

Place de la République - 57000 Metz Tél.: 0 800 00 29 38

lemet.fr

INSPIRE METZ

2 Place d'Armes CS 80367 57007 Metz Cedex 1 Metz Office de Tourisme // Tél. : 03 87 39 00 00 Développement économique et Congrès

Tél.: 03 87 16 96 80 inspire-metz.com

HAGANIS

Nouveau Port de Metz, rue du Trou-aux-Serpents 57052 Metz // Tél.: 03 87 34 64 60 haganis.fr

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LORRAINE

1, rue de la Citadelle - 57000 Metz Tél.: 03 87 39 61 30 esalorraine.fr

CENTRE POMPIDOU-METZ

Parvis des Droits de l'Homme - 57000 Metz Tél.: 03 87 15 39 39 centrepompidou-metz.fr





AMANVILLERS ARS-LAQUENEXY ARS-SUR-MOSELLE **AUGNY** CHÂTEL-SAINT-GERMAIN CHESNY **CHIEULLES** COIN-LÈS-CUVRY COIN-SUR-SEILLE **CUVRY** FÉY GRAVELOTTE **JURY JUSSY** LA MAXE LAQUENEXY LE BAN-SAINT-MARTIN LESSY LONGEVILLE-LÈS-METZ LORRY-LÈS-METZ MARIEULLES-VEZON **MARLY MÉCLEUVES** METZ MEY MONTIGNY-LÈS-METZ MOULINS-LÈS-METZ NOISSEVILLE **NOUILLY** PELTRE **PLAPPEVILLE** POUILLY POURNOY-LA-CHÉTIVE ROZÉRIEULLES SAINT-JULIEN-LÈS-METZ SAINT-PRIVAT-LA-MONTAGNE SAINTE-RUFFINE SAULNY **SCY-CHAZELLES** VANTOUX **VANY VAUX** VERNÉVILLE WOIPPY

